

# DIRECTIVES

pour l'évaluation de la capacité  
d'accueil en matière de tourisme  
dans les régions littorales  
méditerranéennes



PLAN D'ACTION POUR  
LA MEDITERRANEE



PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES  
CENTRE D' ACTIVITES REGIONALES  
SPLIT 1997

Note: Ce document a été préparé dans le cadre des activités régulières de l'action prioritaire "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement" mise en oeuvre par le Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (PAP/CAR). Le document a été préparé par un groupe d'experts composé de MM. Miroslav Dragicevic, Zoran Klaric et Eduard Kusen. Au cours de la phase finale de la préparation du document, M. Anthony S. Travis a apporté une assistance valable au groupe d'experts précités. La revue du document a été effectuée par M. Gabriele Zanetto. Les commentaires faits par M. Ivica Trumbic, Directeur adjoint du PAP/CAR, au cours de la phase finale de la préparation de cette publication, ont considérablement rehaussé sa qualité. M. Neven Stipica, M. Slobodan Pavasovic et Mme Zeljka Skaricic ont contribué à la rédaction finale du document.

© 1997 Programme d'actions prioritaires  
Split, Croatie

ISBN 953-6429-07-01

Cette publication peut être reproduite intégralement ou partiellement à des fins pédagogiques et non lucratives sans autorisation spéciale de la part du propriétaire des droits d'auteur, à condition que sa source soit proprement mentionnée. Le PAP serait reconnaissant de recevoir un exemplaire de toutes les publications qui ont utilisé ce matériel comme source.

Cette publication ne peut être vendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans autorisation préalable de la part du PAP.

*A des fins bibliographiques, citer le présent document comme suit:*

PAP/CAR: Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil ne matière de tourisme dans les régions littorales méditerranéennes. PAP-9/1997/G.1. Split, Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires, 1997. pp viii + 51

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| LISTE DES FIGURES .....  | ii        |
| LISTE DES TABLEAUX.....  | ii        |
| LISTE DES ENCADRES .....   | iii       |
| Préface.....   | v         |
| Résumé.....  | vii       |
| <b>1. INTRODUCTION .....</b>   | <b>1</b>  |
| 1.1 Objectifs, finalité et structure des Directives.....   | 1         |
| 1.2 Principales caractéristiques du tourisme dans la région méditerranéenne .....  | 1         |
| 1.3 Impact du tourisme sur l'environnement .....   | 3         |
| 1.4 Concept d'évaluation de la capacité d'accueil .....  | 5         |
| 1.5 Motifs et bénéfices tirés de l'élaboration d'une ECA .....   | 7         |
| 1.6 Traits spécifiques de l'ECA en matière de tourisme .....   | 7         |
| <b>2. INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION D'UNE ECA.....</b>  | <b>8</b>  |
| 2.1 L'ECA comme composante de la gestion intégrée des régions littorales .....   | 8         |
| 2.2 Phases et contenu du travail.....  | 15        |
| 2.3 Phase de documentation et de cartographie .....  | 16        |
| 2.3.1 Documentation .....  | 16        |
| 2.3.2 Frontières de la zone (région) de destination.....   | 17        |
| 2.3.3 Principales caractéristiques de la destination (zone) et de son développement .....                                  | 18        |
| 2.3.4 Attraits touristiques.....   | 18        |
| 2.3.5 Tourisme, économie et population .....   | 21        |
| 2.3.6 Etat de la documentation .....   | 22        |
| 2.4 Phase d'analyse .....  | 22        |
| 2.4.1 Typologie d'une destination.....   | 22        |
| 2.4.2 Etude de la destination par rapport à son contexte environnemental plus large ...                                    | 23        |
| 2.4.3 Réglementations et restrictions .....  | 23        |
| 2.4.4 Evaluation des ressources touristiques, de la demande et du produit<br>touristiques .....                            | 23        |
| 2.4.5 Normes.....  | 24        |
| 2.4.6 Des ECA alternatives.....  | 25        |
| 2.5 Options de développement touristique .....   | 25        |
| 2.5.1 Le scénario de développement libre, sans aucune restriction.....   | 26        |
| 2.5.2 Le scénario de développement touristique intensif.....   | 26        |
| 2.5.3 Le scénario de développement touristique alternatif .....  | 27        |
| 2.5.4 Le scénario de développement durable .....   | 27        |
| 2.6 Analyse des scénarios et sélection du scénario le plus souhaitable.....  | 29        |
| 2.7 Définition d'un modèle de développement touristique comme base d'évaluation de<br>la capacité d'accueil.....           | 31        |
| 2.7.1 Considérations générales relatives à l'évaluation finale de la capacité d'accueil .....                              | 31        |
| 2.7.2 Traits spécifiques de l'évaluation de la capacité d'accueil en Méditerranée .....                                    | 32        |
| 2.8 Instructions pour l'application de l'ECA.....  | 34        |
| <b>3. INTRODUCTION DE L'ECA DANS LES PLANS INTEGRES DE GESTION DES REGIONS<br/>LITTORALES.....</b>                         | <b>35</b> |
| 3.1 Le rôle et l'importance du tourisme dans le processus de la GIRL en Méditerranée.....                                  | 35        |
| 3.2 L'ECA comme un outil de la GIRL.....   | 35        |
| 3.3 Intégration de l'ECA dans les différentes phases de la GIRL .....  | 35        |
| <b>Annexe I EVALUATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DU<br/>TOURISME DANS L'ILE DE VIS (CROATIE).....</b> | <b>39</b> |
| <b>Annexe II EVALUATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DE LA PARTIE CENTRE-EST DE L'ILE DE<br/>RHODES (GRECE).....</b>           | <b>45</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>   | <b>51</b> |

## LISTE DES FIGURES

|    |   |    |
|----|---|----|
| 1. | Schéma opérationnel présentant la gestion intégrée des régions littorales   | 10 |
| 2. | L'industrie touristique, l'environnement et la collectivité   | 12 |
| 3. | Capacité d'accueil et développement touristique durable   | 12 |
| 4. | Groupes fondamentaux de paramètres utiles pour l'évaluation de la capacité d'accueil                                | 13 |
| 5. | L'ECA comme élément du processus de la GIRL, des plans intégrés et des plans de développement touristique           | 13 |
| 6. | Représentation graphique d'une saison touristique le long de la côte croate (par mois et par intérêts touristiques) | 18 |
| 7. | Schéma des relations entre les scénarios alternatifs et la capacité d'accueil                                       | 28 |
| 8. | Philosophie de durabilité   | 29 |
| 9. | Schéma du processus d'intégration de l'ECA dans les différentes phases de la GIRL                                   | 36 |

## LISTE DES TABLEAUX

|    |   |    |
|----|---|----|
| 1. | Distribution régionale des arrivées touristiques internationales et des recettes du tourisme international (1981-1991)  | 1  |
| 2. | Taux de croissance des nuitées touristiques en Méditerranée (1981-1991)   | 2  |
| 3. | Flux touristiques internationaux, recettes et dépenses en Méditerranée (1991)   | 2  |
| 4. | Etapes, phases, activités et résultats du processus de la GIRL  | 11 |
| 5. | Positionnement du processus de l'ECA au sein du processus de la GIRL  | 14 |
| 6. | Etapes et contenu du travail de préparation d'une ECA   | 15 |
| 7. | Ressources et activités touristiques sur l'île de Vis   | 19 |
| 8. | Éléments de la capacité d'accueil dans les pays méditerranéens, auxquels une attention particulière doit être accordée à cause des caractéristiques générales et touristiques de ces pays | 33 |

## LISTE DES ENCADRES

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1.  | Tourisme et environnement en Adriatique  | 4  |
| 2.  | Définition de la capacité d'accueil en matière de tourisme   | 5  |
| 3.  | Paramètres de l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA)  | 6  |
| 4.  | Protection de l'environnement marin  | 9  |
| 5.  | Mers semi-fermées, régions littorales et protection, usage rationnel et développement de leurs ressources vivantes | 14 |
| 6.  | Bases de données et information  | 17 |
| 7.  | Principaux paramètres utilisés dans l'ECA de l'île de Vis  | 20 |
| 8.  | Normes appliquées à Vis  | 23 |
| 9.  | Normes appliquées à Brijuni  | 24 |
| 10. | Normes appliquées à Rhodes   | 24 |
| 11. | Développement libre dans la partie nord-est de l'île de Rhodes   | 25 |
| 12. | Développement touristique intensif à Porec   | 26 |
| 13. | Développement touristique alternatif   | 27 |
| 14. | Valeurs de la capacité d'accueil à Vis   | 30 |
| 15. | Valeurs de la capacité d'accueil à Rhodes  | 30 |
| 16. | Evaluation de scénarios à Rhodes   | 31 |



## Préface

Depuis 1985, le Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) du Plan d'action pour la Méditerranée - PNUE met en oeuvre l'action prioritaire "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement". Quatorze pays méditerranéens participent activement à cette action qui est une parmi bien d'autres confiées au CAR/PAP. L'action est ancrée sur les quatre objectifs majeurs du Plan d'action pour la Méditerranée - PNUE, à savoir:

1. la planification intégrée du développement et de la gestion du bassin méditerranéen;
2. le suivi de la pollution et la recherche scientifique dans le bassin méditerranéen;
3. le développement d'une législation adaptée;
4. et le cadre institutionnel et financier.

La première phase de l'action (1986-1989) a été constituée d'une série de séminaires et de réunions d'experts, organisés sur la base de rapports nationaux et d'études de cas, préparés par les pays participants. Ces rapports et études de cas ont posé les fondements de la préparation des "Orientations pour une approche environnementale dans la planification et la gestion du développement touristique dans les zones côtières méditerranéennes" et, plus tard, de la proposition d'une méthodologie d'évaluation de la capacité d'accueil (ECA) en matière de tourisme.

Après que cette proposition ait été présentée et examinée lors d'un atelier organisé en 1990 par l'Office Industrie et Environnement du PNUE et par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), des projets pilotes pour l'ECA de l'archipel de Brijuni et de l'île de Vis (Croatie) ont été préparés. En 1991, l'étude d'ECA pour l'île de Vis a été présentée aux autorités nationales de Croatie ainsi qu'aux autorités locales et aux habitants de Vis, où elle a été accueillie favorablement.

Peu après la présentation de l'étude de Vis, une étude semblable a été élaborée pour la partie centre-est de l'île de Rhodes (Grèce) et présentée en 1992 aux autorités centrales et locales, qui ont hautement apprécié le travail accompli. Deux autres études d'ECA sont en cours d'élaboration, cette fois pour la région de Marsa Matrouh - Fuka en Egypte et la Baie de Lalzit en Albanie.

Au début de l'année 1994, profitant de l'expérience acquise durant la première phase du travail, un groupe d'experts a ébauché des "Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les régions littorales méditerranéennes". Leur objectif était de fournir un guide méthodologique et une procédure à suivre pour l'analyse et l'évaluation de la capacité d'accueil, et de les introduire dans la planification et la gestion intégrées des régions littorales méditerranéennes. La première version de ces Directives a été d'abord corrigée et améliorée au cours d'une réunion d'experts qui s'est tenue à Split en juin 1995, et ensuite adoptée lors d'un atelier régional qui a eu lieu à Split en janvier 1997.

L'objectif visé est que ces Directives soient utilisées par un public large et diversifié en tant qu'outil pour la mise en oeuvre d'une ECA. Tous les commentaires, suggestions et propositions concernant l'amélioration des Directives seront appréciés, surtout s'ils découlent de l'expérience acquise au cours de leur utilisation effective.





## Résumé

1. Ces Directives font partie intégrante du projet "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement" qui est mis en oeuvre depuis plusieurs années dans le cadre du Programme d'actions prioritaires du Plan d'action pour la Méditerranée - PNUE. L'étude part du constat que le tourisme, avec ses multiples facettes, dépend toujours de l'époque et du site donnés, du type et de l'ampleur des attraits touristiques, des modalités et du niveau de développement touristique, des relations entre les micro- et les macro-politiques du tourisme et, finalement, des préférences de la population locale.
2. L'objectif principal de ces Directives est de fournir un cadre global de méthodologie et de procédures qui aidera à une bonne compréhension du concept de capacité d'accueil dans le domaine du tourisme, à son analyse et à son évaluation et, finalement, à son utilisation efficace au sein de la gestion intégrée des zones littorales.
3. Ces Directives se focalisent sur les pays méditerranéens, qui reçoivent environ 30% des arrivées touristiques mondiales et où se réalisent environ 28% de la totalité des recettes du tourisme international. Ces chiffres indiquent clairement que le tourisme constitue l'une des industries les plus importantes en Méditerranée. Le besoin de disposer de méthodes plus appropriées de planification et de gestion du tourisme découle des relations conflictuelles du tourisme avec d'autres branches économiques, et de ses impacts négatifs sur l'environnement. A cet égard, il apparaît de plus en plus évident que les intérêts du secteur public et des entreprises (promoteurs) se rejoignent à long terme.
4. Aujourd'hui, on peut dire avec certitude que l'introduction de l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA) dans le processus de la gestion intégrée des régions littorales (GIRL) est une nécessité sans laquelle il ne peut y avoir de réussite touristique ou économique dans les pays méditerranéens à l'avenir. Cela signifie également que l'ECA doit désormais faire partie intégrante des plans de développement touristique.
5. Lors de la préparation des ECA, les principales phases sont les suivantes:
  1. **Phase de documentation, d'établissement d'inventaire et de cartographie;**
  2. **La participation de la collectivité locale commence;**
  3. **Phase d'analyse;**
  4. **Evaluer une gamme d'options de développement touristique et choisir le scénario de développement souhaitable;**
  5. **Définir plus en détail un scénario de développement et définir ensuite la capacité d'accueil;**
  6. **Capacité d'accueil est déterminée;**
  7. **Intégrer l'ECA dans la GIRL, si cela n'a pas déjà été fait, et préparer ensuite des instructions pour les différents groupes d'utilisateurs;**
  8. **Etudes préalables de faisabilité, en tant que phase finale du processus d'ECA;**
  9. **Démarrage du processus fondamental de planification du développement touristique, incluant l'adoption du plan et le processus de mise en oeuvre du plan.**

Chacune de ces démarches a sa structure propre et son contenu propre, la valeur de la capacité d'accueil étant évaluée à la lumière des scénarios alternatifs de développement touristique qui auront été élaborés, et l'ECA étant mise au point selon les exigences de développement des différentes zones (ou destinations touristiques). Différents types de développement touristique aboutissent ainsi à des valeurs différentes pour l'ECA en fonction des composantes physiques, écologiques, économiques et socio-démographiques du milieu récepteur, qui ont été prises en considération.

6. Etant donné qu'elles font partie intégrante du processus de planification et de gestion du tourisme, l'étude et l'évaluation de la capacité d'accueil doivent être présentées aux autorités locales et régionales, ainsi qu'aux acteurs de l'industrie touristique. L'ECA étant un des paramètres essentiels des plans touristiques concernant une zone, elle doit être soumise à

l'enquête publique. Les propositions d'ECA doivent s'intégrer dans les différentes phases de la GIRL, si un tel programme existe pour la zone (destination) en question. Si un tel document officiel n'existe pas, tout plan de tourisme devra englober l'étude et l'évaluation de la capacité d'accueil de la zone concernée, pour répondre aux problèmes d'échelle et aux exigences de développement durable de la zone pour laquelle le plan a été élaboré.

7. A partir des exemples d'ECA faites pour les îles de Vis et de Rhodes, il est possible de tirer les conclusions suivantes:
- Bien que la procédure à suivre dans l'ECA soit pratiquement la même pour toutes les zones, chaque destination (ou zone) exige une approche particulière en fonction de ses spécificités.
  - Pour évaluer correctement la capacité d'accueil, il n'est pas suffisant de visiter simplement la zone et d'identifier ses ressources et ses attraits; il est également nécessaire de mettre en évidence les besoins réels de la population locale, car le meilleur plan, sur le papier, sera difficile à mettre en oeuvre sans l'appui des habitants de la zone concernée. Un développement durable est impossible sans intérêt et sans engagement des résidents de la zone de destination touristique.
  - Seules l'analyse et l'évaluation de plusieurs scénarios de développement peuvent permettre de déterminer la capacité d'accueil et de concevoir, en conséquence, les options de développement touristique qui seront optimales pour la zone considérée et, par la même occasion, réalisables.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Objectifs, finalité et structure des Directives

Ces Directives apportent une réponse au besoin croissant de maîtriser rapidement la procédure d'évaluation de la capacité d'accueil dans le contexte côtier méditerranéen, et dans le cadre de la planification et de la gestion du tourisme. La finalité immédiate des Directives peut s'énoncer comme suit:

*Il s'agit de produire un document méthodologique, exhaustif et cohérent, qui facilitera la compréhension du concept de capacité d'accueil, son étude et son évaluation pour les différentes destinations touristiques méditerranéennes, et surtout son application tant à l'intérieur qu'en dehors du processus de gestion intégrée des régions littorales.*

Les Directives sont destinées aux décideurs, aux spécialistes et aux institutions publiques s'occupant de la planification du tourisme et, d'une manière générale, de l'aménagement du territoire. Comme le document porte entre autres sur les pratiques touristiques en Méditerranée et donne un aperçu des comportements des entreprises à l'égard du tourisme, il concerne également le secteur privé.

Les Directives commencent par les principales caractéristiques du développement touristique dans le bassin méditerranéen, avec une référence particulière à l'impact du tourisme sur l'environnement. Le document: (a) explique le concept d'évaluation de la capacité d'accueil (ECA), ainsi que les motifs et les bénéfices des études analytiques d'ECA; (b) fournit des indications pour la préparation des ECA englobant la localisation de base, les critères (physiques, écologiques, sociaux, culturels et de marché) dont on tient compte lors des évaluations et du choix des solutions optimales; et (c) facilite l'introduction de l'ECA dans les plans de gestion intégrée des régions littorales (GIRL).

## 1.2 Principales caractéristiques du tourisme dans la région méditerranéenne

En raison de sa position favorable en termes de géographie et de transport, de son climat doux, de ses beautés naturelles, de son héritage culturel et architectural abondant, le bassin méditerranéen est la principale région touristique du monde, attirant 30% des arrivées internationales et représentant 28% des recettes du tourisme (tableau 1). Trois pays de la région (la France, l'Italie et l'Espagne) figurent parmi les dix plus importants marchés récepteurs du monde, avec les revenus en provenance du tourisme international les plus élevés.

**Tableau 1. Distribution régionale des arrivées touristiques internationales et des recettes du tourisme international (1981-1991)**

| Région       | Arrivées (en milliers) |         |         | Recettes (en millions US\$) |         |         |
|--------------|------------------------|---------|---------|-----------------------------|---------|---------|
|              | 1981                   | 1985    | 1991    | 1981                        | 1985    | 1991    |
| Monde        | 288 848                | 329 636 | 455 100 | 102 008                     | 115 424 | 261 070 |
| Europe       | 192 726                | 214 264 | 277 904 | 61 654                      | 61 181  | 138 234 |
| Méditerranée | 110 201                | 121 120 | 139 139 | 28 910                      | 32 812  | 72 696  |

Source: Compendium of Tourism Statistics 1981-1993, OMT, Madrid

La France, l'Italie et plus récemment l'Espagne sont également d'importants pays émetteurs en matière de tourisme et disposent d'un tourisme national puissant.

Entre 1981 et 1991, le nombre de touristes internationaux en Méditerranée s'est accru de 110 à 139 millions, le taux de croissance moyen étant de 2,4% par an. Sur la même période, les recettes venant du tourisme international augmentaient encore plus rapidement - au taux moyen de 9,6%. Des taux de croissance des nuitées, qui étaient supérieurs à la moyenne méditerranéenne, ont été enregistrés dans les pays du sud-est de la Méditerranée (l'Egypte étant le pays récepteur le plus fort) où, jusqu'à

récemment, le tourisme était moins développé que dans le reste de la région. Par ailleurs, à l'exception de la Turquie qui a connu un taux de croissance élevé (19,5%), une baisse de nuitées a été enregistrée pour les pays du nord-est de la Méditerranée, suite à la stagnation des flux touristiques et à la guerre en ex-Yougoslavie (tableau 2).

**Tableau 2. Taux de croissance des nuitées touristiques en Méditerranée 1981-1991 (en %)**

| Région                    | 1981-1985  | 1985-1991   | 1981-1991  |
|---------------------------|------------|-------------|------------|
| Méditerranée nord-ouest   | 4.5        | 0.9         | 2.4        |
| Méditerranée nord-est     | 5.4        | -10.4       | -4.4       |
| Méditerranée sud-ouest    | 3.4        | -1.8        | 0.2        |
| Méditerranée sud-est      | 0.4        | 3.0         | 2.0        |
| <b>Total Méditerranée</b> | <b>4.5</b> | <b>-0.6</b> | <b>1.5</b> |

Source: Compendium of Tourism Statistics 1981-1993, OMT, Madrid

Dans les pays touristiques très développés au nord-ouest de la Méditerranée (la France, l'Italie et l'Espagne), il a été enregistré un taux de croissance modéré de 2,4%, suite à une saturation touristique et à une orientation croissante vers un tourisme de qualité supérieur. Des taux de croissance sensiblement élevés ont été enregistrés entre 1981 et 1985 - une période plus calme et plus favorable au point de vue économique et politique - ce qui montre que la stagnation des flux touristiques est un phénomène récent, largement causé par les changements politiques et économiques vécus dans la région qui dépassent les limites du bassin méditerranéen, et que cette stagnation s'explique moins par la baisse d'attractivité touristique et par la variation d'intérêt des touristes à visiter la région.

**Tableau 3. Flux touristiques internationaux, recettes et dépenses en Méditerranée (1991)**

| Pays                           | Arrivées en milliers | Nuitées en milliers | Recettes en millions US\$ | Dépenses en millions US\$ |
|--------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------------|---------------------------|
| Espagne                        | 35 347               | 77 128              | 19 004                    | 4 530                     |
| France                         | 54 822               | 372 175             | 21 300                    | 12 338                    |
| Italie                         | 26 840               | 86 735              | 19 668                    | 13 300                    |
| Malte                          | 895                  | 9 634               | 574                       | 140                       |
| <b>Méditerranée nord-ouest</b> | <b>117 904</b>       | <b>545 672</b>      | <b>60 546</b>             | <b>30 308</b>             |
| Croatie                        | 1 346                | 6 764               | 468*)                     | 103*)                     |
| Slovénie                       | 738                  | 2 177               | ...                       | ...                       |
| Grèce                          | 256                  | 29 873              | 2 566                     | 1 011                     |
| Turquie                        | 5 158                | 9 699               | 2 564                     | 592                       |
| Chypre                         | 1 385                | 8 275               | 1 026                     | 113                       |
| <b>Méditerranée nord-est</b>   | <b>8 883</b>         | <b>56 788</b>       | <b>6 714</b>              | <b>1 819</b>              |
| Algérie                        | 1 193                | 669                 | 64                        | 149                       |
| Maroc                          | 4 162                | 13 400              | 1 052                     | 190                       |
| Tunisie                        | 3 224                | 12 443              | 685                       | 129                       |
| <b>Méditerranée sud-ouest</b>  | <b>8 579</b>         | <b>26 512</b>       | <b>1 801</b>              | <b>468</b>                |
| Egypte                         | 2 112                | 16 231              | 2 029                     | 225                       |
| Israël                         | 943                  | 4 663               | 1 306                     | 1 783                     |
| Syrie                          | 622                  | 1 715               | 300                       | 210                       |
| <b>Méditerranée sud-est</b>    | <b>3 677</b>         | <b>22 609</b>       | <b>3 635</b>              | <b>2 218</b>              |
| <b>Total Méditerranée</b>      | <b>139 043</b>       | <b>651 581</b>      | <b>72 696</b>             | <b>34 813</b>             |

\*) Les informations concernent l'ex-Yougoslavie, où la Croatie et la Slovénie ont réalisé plus de 90% des flux internationaux du pays.

Source: Compendium of Tourism Statistics 1981-1993, OMT, Madrid

En conclusion, on ne s'attend pas à des changements significatifs dans le marché touristique méditerranéen. Le plus gros des flux touristiques internationaux (plus de 90%) est orienté vers les côtes européennes de la Méditerranée où ont été enregistrés des taux de croissance positifs. Seulement un petit pourcentage du flux touristique a été réalisé dans les pays de la côte africaine (6,4%) et asiatique (1,3%) de la Méditerranée (tableau 3).

L'étude des flux touristiques en Méditerranée ne serait pas complète si l'on ne soulignait pas l'importance de certains pays émetteurs dans le tourisme de la région. A l'exception de la France, les principaux pays émetteurs (l'Allemagne, la Grande Bretagne, la France, les Etats Unis et le Japon) ne sont pas limitrophes de la mer Méditerranée. Le trafic transfrontier et entre les Etats (excursions et tourisme de transit) constitue une part considérable de la circulation touristique dans le bassin méditerranéen.

Le montant des rentrées en devises étrangères dépend directement du volume de la circulation touristique et de la répartition des touristes par nationalité. En 1991, la France, l'Italie et l'Espagne ont réalisé les plus grosses recettes du tourisme international (82%). Cependant, par suite de leur considérable pouvoir d'émission, une grande partie des recettes est répartie ailleurs, directement ou indirectement. Autrement dit, 87% de la totalité des dépenses touristiques vient de ces pays. Il faut mentionner que les pays à plus faible trafic touristique ont tendance à dépenser de manière plus raisonnée les devises étrangères provenant du tourisme, et ainsi, peu de ces ressources repartent. La proportion la plus favorable entre les recettes et les dépenses en devises étrangères provenant du tourisme a été répertoriée dans les pays du nord-est et du sud-ouest de la Méditerranée où, en 1991, les dépenses représentaient environ un quart des recettes.

Les prévisions de flux touristiques internationaux laissent penser que, sans certains changements structuraux (principalement dans la qualité de l'offre touristique) et un fractionnement ultérieur du marché touristique, les tendances à la hausse se poursuivront. Un ajustement permanent du produit touristique à la demande instable, accompagné d'un ajustement du marché touristique, s'avère cependant indispensable. Le bassin méditerranéen, pris dans son ensemble, n'est pas encore entièrement saturé et continuera à être à la pointe de la demande touristique internationale. Celle-ci dépendra de la stabilité des conditions politiques et économiques, car le tourisme a tendance à se déplacer vers des régions plus sûres et vers celles qui sont écologiquement mieux préservées.

### **1.3 Impact du tourisme sur l'environnement**

Etant donné que la demande touristique s'oriente vers des régions écologiquement préservées et non saturées, il faut avertir que le bassin méditerranéen a déjà de graves problèmes de saturation et d'environnement fragilisé dans certaines parties de ses régions littorales. En dehors du tourisme, les ressources littorales sont utilisées pour de multiples activités économiques et sont en permanence exposées à des concurrences de plus en plus fortes. Etant une mer fermée et peu profonde, à faible circulation des eaux, la Méditerranée peut difficilement absorber de grandes quantités de pollution introduites par les rivières, en provenance de l'air ou des terres, ou bien causées par des accidents divers d'origine hydrique (pollution par hydrocarbures, par exemple). Il faut aussi mentionner l'apparition répétée de la "marée rouge" (floraison d'algues) dans de vastes régions marines (Adriatique du Nord). Heureusement, simultanément avec les menaces accrues sur l'environnement, s'accroît aussi la prise de conscience de la nécessité de protéger et de préserver les milieux méditerranéens.

Bien que le tourisme soit moins dangereux pour l'environnement que la majorité des autres activités (industries en particulier), il contribue directement ou indirectement à l'augmentation de la pollution de l'air, de l'eau et du sol (déchets solides). A cause de sa nature saisonnière, le tourisme exerce une pression sur les infrastructures dans les périodes de pointe. En plus de son impact sur le milieu naturel, le tourisme a aussi des effets nocifs sur le patrimoine culturel et sur les relations sociales. En conséquence, on a observé en maints endroits une certaine réticence à accepter le tourisme et/ou des attitudes hostiles à l'égard des touristes. En retour, ceci crée chez les touristes un sentiment de gêne et d'insatisfaction, qui influe négativement sur la productivité de l'industrie touristique.

## Encadré 1

### Tourisme et environnement en Adriatique

Ces dernières années, de nombreux hôtels ont fermé sur la côte nord-ouest de la mer Adriatique, et surtout dans les provinces de Veneto et d'Emilia-Romagne, portant ainsi atteinte au bien-être économique d'un grand nombre d'habitants qui vivaient exclusivement du tourisme. Outre la pollution industrielle (apportée principalement par le fleuve du Pô) de la baie peu profonde, fermée et conséquemment très fragile, ainsi que le phénomène désagréable de la marée rouge, la baisse du nombre de visiteurs peut également être attribuée à la pollution causée par le tourisme de masse. A cela, on peut aussi ajouter la perte d'intérêt des visiteurs vis-à-vis d'une offre touristique basée sur "le soleil et la mer" et l'éclatement de la guerre dans les pays voisins (Croatie et Bosnie-Herzégovine). Plus au sud, bien que la côte adriatique croate soit bien moins polluée, la baisse catastrophique des arrivées touristiques liée à la guerre a gravement affecté des régions de Croatie où le tourisme représentait la source unique de revenus, même des régions qui n'ont jamais été menacées par la guerre.

Les impacts négatifs les plus importants du tourisme sur l'environnement sont:

- la pollution atmosphérique causée par une circulation automobile plus dense;
- la pollution de la mer et des eaux douces par les rejets d'eaux usées des installations touristiques;
- la pollution de la mer par les déchets des navires de plaisance (yachts, vedettes, bateaux d'excursion), des navires passagers et des ferry-boats;
- le déversement de quantités croissantes de déchets solides en mer et sur terre;
- la saturation des infrastructures pendant la période estivale (approvisionnement en eau, routes, télécommunications), dû à la nature saisonnière du tourisme;
- la perturbation des réseaux urbains provoquant la dégradation des villes anciennes, et surtout de celles qui sont traditionnellement des marchés de produits agricoles;
- la dégradation directe du patrimoine naturel et culturel (fréquentation touristique excessive);
- l'abandon d'activités traditionnelles (agriculture, pêche), causé par la possibilité de gagner plus d'argent à travers le tourisme;
- les effets négatifs de l'adaptation de la population résidente aux styles de vie des touristes en matière d'identité socio-culturelle locale, de création de différences sociales criantes, d'accroissement de la criminalité...

Cependant, le tourisme a aussi quelques impacts positifs sur l'environnement. En premier lieu, il protège l'environnement physique vis-à-vis d'autres générateurs de pollution plus dangereux (l'industrie en particulier), augmente le bien être économique de la société dans son ensemble et, par là, favorise le placement d'investissements plus considérables dans la protection des ressources naturelles, ainsi que dans la protection et la reconstruction des monuments culturels, spécialement dans les pays moins développés. Dans bien des cas, le tourisme a aidé la réhabilitation de centres urbains anciens qui avaient d'abord été négligés lors de la délocalisation des activités économiques (commerciales en particulier) vers des zones plus favorables du point de vue du développement et du trafic. Comme les ressources de grande qualité et bien préservées représentent les fondements du tourisme, un environnement écologiquement sain est extrêmement important pour l'industrie touristique, ceci pour des raisons purement économiques. C'est pourquoi la majorité des mesures d'incitation pour faire investir plus massivement dans la protection de la Méditerranée viennent justement de l'industrie touristique.

De nombreuses activités pour la protection de l'environnement méditerranéen ont été réalisées, soit en tant que partie intégrante des efforts collectifs réalisés au sein du Plan d'action pour la Méditerranée et du Programme d'action européen pour l'Environnement, soit dans le cadre des activités menées au niveau des Etats, des régions et des collectivités locales. La protection du bassin méditerranéen tend à s'étendre pour englober une bande littorale plus large, étant entendu que les trois quarts des pollutions totales sont d'origine tellurique, c'est-à-dire apportées par les cours d'eau, par l'air ou bien par des déversement directs de déchets dans la mer.

## Encadré 2

### Définition de la capacité d'accueil en matière de tourisme

La capacité d'accueil d'une station touristique peut être définie comme:

*Le nombre maximal de gens visitant en même temps une station touristique, sans qu'il n'y ait aucun préjudice porté à l'environnement physique, économique et socio-culturel, et sans baisse inacceptable dans la qualité de satisfaction des visiteurs.*

Source: OMT, 1981

## 1.4 Concept d'évaluation de la capacité d'accueil

Les touristes, en tant que visiteurs de passage des stations touristiques, achètent des biens et des services qui font partie de l'offre touristique. Toutefois, la valeur échangée dans ces transactions n'a pas d'influence décisive dans le choix de la station touristique. Le choix est plutôt influencé par l'agrément naturel et culturel des lieux. Plages, montagnes, lacs, musées, monuments historiques constituent de meilleurs atouts pour attirer les touristes, la valeur d'échange entre le plaisir vécu et le prix payé pour ce plaisir étant alors internalisée, plutôt qu'externalisée et mesurée. Ce qui importe, ce sont la perception effective des attentes espérées et une expérience vécue qui soit complète, plutôt que l'utilisation concrète de n'importe quel service fourni par une station touristique. Les attraits touristiques ont le pouvoir de créer un marché pour une station touristique donnée, ce qui fait du tourisme une activité économique liée à des produits et à une demande générés sur un lieu spécifique.

En termes économiques, les attraits touristiques sont des atouts qui ne peuvent pas être reproduits. Ils sont sensés être d'utilité publique, selon un mécanisme où les propriétés de répartition du marché ne fonctionnent pas normalement. Un nombre maximisé d'utilisateurs des attraits touristiques peut en occasionner la saturation et, en conséquence, une baisse dans la qualité de l'expérience touristique vécue. Des impacts négatifs de la saturation peuvent alors être observés dans les aires avoisinantes non saturées, dont l'attrait est amoindri par un environnement répulsif et par une qualité inférieure de l'offre touristique dans le voisinage immédiat. Autrement dit, plus l'utilisation d'un site est intense, plus son attrait touristique devient limité.

Ces questions ont été fréquemment abordées dans la littérature sur le tourisme (OMT, 1981), la principale controverse étant le fait que le rapport entre l'intensité d'utilisation et la satisfaction de l'utilisateur peut considérablement varier selon les types d'attraits. Par exemple, dans le cas de musées ou de villes historiques, la saturation sera atteinte au moment où le niveau d'utilisation atteint la limite de la capacité du site. Complètement à l'opposé, s'agissant de cimes de montagne, la saturation se produira bien avant que la limite de la capacité du site ne soit atteinte, puisqu'il est prévisible que des visiteurs prenant plaisir à un panorama splendide se sentiront frustrés par la présence d'autres visiteurs qui souhaiteraient jouir du même paysage au même moment.

Si la capacité physique d'un attrait touristique est déterminée par un nombre maximal de visiteurs à un moment donné, l'équilibre peut être maintenu par l'étalement des visites dans le temps (comme par exemple, dans bien des parcs nationaux aux Etats Unis), par la politique des prix... Ceci montre que les touristes utilisent ce bien public comme un service dont le prix ne peut être fixé comme l'est généralement le prix d'autres biens et services.

Ceci crée évidemment des externalités négatives car, si le prix réel était effectivement payé en rapport avec l'utilisation d'un bien public, les problèmes de saturation ne seraient pas si inquiétants. Tout équipement supplémentaire (infrastructure et superstructure de tourisme) aura à la fois des impacts positifs et négatifs sur l'environnement, notamment en induisant des frais d'opportunité pour des utilisations alternatives nouvelles des ressources touristiques.

La détermination de la capacité d'accueil d'une destination touristique non seulement aidera dans la planification globale et le développement durable du tourisme, mais également garantira en retour un effet positif sur le marché touristique.

### Encadré 3

#### Paramètres de l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA)

- (a) Les paramètres physico-écologiques concernent tous les éléments fixes et flexibles du milieu naturel, y compris les infrastructures étant donné que celles-ci sont principalement liées aux ressources naturelles. Les éléments fixes comprennent la capacité écologique, la capacité du patrimoine naturel, la longueur de la bande littorale, le climat... La plupart de ces éléments étant aisément mesurables, il est nécessaire de déterminer leurs valeurs numériques qui serviront de base pour la détermination de la capacité d'accueil totale.

Les éléments flexibles comprennent en premier lieu les infrastructures: approvisionnement en eau, réseaux d'assainissement, alimentation en électricité et en gaz, transports (transport routier en particulier), services publics (Postes et Télécommunications, santé, banques, commerces et autres services). Bien que la capacité des infrastructures soit relativement facile à mesurer, les valeurs numériques ne peuvent pas être utilisées comme une base de détermination de leur capacité d'accueil mais plutôt comme un cadre d'orientation. Ceci est dû au fait que les facteurs économiques et politiques peuvent jouer considérablement en faveur de l'augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures, à travers les investissements publics dans le domaine des infrastructures, les facilités fiscales pour les investisseurs (spécialement pour la reconstruction de bâtiments anciens en centres villes ou pour les constructions nouvelles en harmonie avec l'architecture traditionnelle)...

- (b) Les paramètres socio-démographiques concernent tous les éléments liés aux collectivités, ainsi qu'à la population locale, aux touristes et à leurs interrelations. A la différence des éléments démographiques qui, en général, sont plus faciles à mesurer (main d'oeuvre disponible, structures d'éducation des travailleurs), les éléments socio-culturels (identité culturelle des résidents, expérience vécue par les touristes, et limite d'accueil vis-à-vis de la nouvelle main d'oeuvre et des touristes) sont moins mesurables.

Bien qu'à un plus faible degré que dans le cas des infrastructures, les facteurs politiques et économiques peuvent également avoir un impact sur la modification de certaines limites socio-démographiques. On peut par exemple citer le cas d'une politique qui prend en compte une collectivité plus grande pour y puiser une main d'oeuvre supplémentaire à amener de façon exogène vers une région littorale donnée, afin d'y développer certains concepts de politiques de tourisme (plus incitatifs ou plus restrictifs). D'une grande importance sont également les différences (de mentalité et de comportement) entre d'une part la population résidente, et d'autre part la nouvelle main d'oeuvre et les touristes, ainsi que les attitudes des collectivités locales envers le développement en général et le développement touristique en particulier.

- (c) Les paramètres économiques et politiques concernent en premier lieu l'anticipation des investissements et les mesures économiques d'accompagnement du développement touristique. Chaque fois que c'est possible, il faut essayer de quantifier ces aspects, en se référant aux limites inférieures de la capacité totale d'accueil. Si par exemple, l'approvisionnement en eau constitue la principale limitation au développement et si l'administration centrale est prête à investir dans la construction d'adductions nouvelles sans gêner de futurs investissements touristiques, ce qu'il faut prendre en considération dans le calcul des volumes d'eau à fournir, c'est plutôt la situation potentielle après la pose des adductions nouvelles que la situation actuelle des besoins. De même, les limitations concernant par exemple la main d'oeuvre devraient être adaptées si des documents gouvernementaux laissent clairement penser que des migrations vers une région (vers certaines îles par exemple) seront encouragées et si les résidents sont disposés à accepter les nouveaux venus.

Bien que, d'une certaine manière, les paramètres économiques et politiques ne soient que les facteurs correctifs des paramètres physico-économiques et socio-démographiques, ils jouent la plupart du temps un rôle décisif lors de la détermination de la capacité d'accueil. Il n'est pas rare que ces paramètres jouent un rôle-clé dans la décision concernant le scénario de développement qui est retenu entre deux scénarios extrêmes; c'est également le cas lors de la détermination de la capacité d'accueil définitive. La prise en compte des paramètres économiques et politiques entre aussi dans le processus permettant de faire converger des résultats de l'ECA, dont des valeurs divergeantes sont fréquemment obtenues d'analyses conduites séparément à partir des paramètres physico-écologiques et socio-démographiques. Ces paramètres sont également importants pour mieux comprendre les contextes locaux et leurs modes de fonctionnement.



## **1.5 Motifs et bénéfices tirés de l'élaboration d'une ECA**

L'évaluation de la capacité d'accueil est devenue l'une des techniques majeures de la planification et de la gestion du tourisme et des activités récréatives. Son objectif est de déterminer les limites supérieures souhaitables du développement, c'est-à-dire de l'utilisation optimale des ressources touristiques. Il y a de nombreux exemples de destinations touristiques où la capacité d'accueil a largement dépassé les normes prescrites, avec pour conséquence la dégradation des attraits naturels et culturels des sites, et la chute du marché touristique. Il est également devenu évident qu'une initiative autonome et un mécanisme du marché, pris sans planification ni protection actives, ont un impact négatif sur l'environnement à terme et cause ainsi directement la perte d'intérêt touristique de nombre de destinations.

L'intégration d'une ECA dans le processus de la planification et de la gestion du tourisme s'avère donc indispensable et devrait être considérée comme un guide d'instructions au moment de la formulation de plans de tourisme, à tous les niveaux. L'ECA offre de grands avantages, à la fois aux secteurs public et privé, puisque l'expérience en matière de développement touristique, surtout dans les régions littorales, a montré que l'intérêt du secteur public (protection des ressources touristiques) et celui des entreprises (protection du marché et de la rentabilité) se rejoignent à long terme.

## **1.6 Traits spécifiques de l'ECA en matière de tourisme**

L'interprétation de la notion de capacité d'accueil en matière de tourisme s'est développée au fil des années, s'appuyant autrefois sur des paramètres physico-écologiques facilement mesurables, pour s'orienter aujourd'hui vers des paramètres socio-démographiques et socio-culturels moins faciles à mesurer. Avec le rôle croissant des administrations publiques dans la planification du développement touristique, d'abord à travers des mesures économiques d'incitation ou de frein (politique de taxation, construction de grandes infrastructures...), l'importance des paramètres économiques et politiques s'est accrue, ce qui implique un traitement spécial pour ces paramètres lors de la détermination de la capacité d'accueil, surtout dans les pays méditerranéens à développement modéré ou faible, auxquels ces Directives s'adressent en premier lieu.

Ainsi, lors de la détermination de la capacité d'accueil du tourisme en Méditerranée, trois groupes de paramètres doivent être spécialement examinés, à savoir: (a) les paramètres physico-écologiques, (b) les paramètres socio-démographiques, et (c) les paramètres économiques et politiques.

On pourrait conclure de ce qui précède que les paramètres physico-écologiques sont moins importants dans l'ECA en matière de tourisme; or ce n'est pas du tout le cas. En effet, étant donné que ces paramètres sont plus importants dans la détermination de la capacité d'accueil générale, par exemple dans le cadre de la GIRL, ils perdent apparemment de l'importance lors de l'ECA strictement touristique. De même, lors de l'ECA pour le tourisme, une importance plus grande est aujourd'hui délibérément accordée aux paramètres socio-démographiques et politico-économiques, en raison du manque de considération de ces paramètres par le passé et des difficultés considérables rencontrées dans leur définition précise, contrairement aux paramètres écologiques qui sont comparativement plus faciles à mesurer.

## 2. INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION D'UNE ECA

### 2.1 L'ECA comme composante de la gestion intégrée des régions littorales

La gestion intégrée des régions littorales (GIRL) peut être définie comme un processus de gestion des ressources visant le développement durable des régions littorales. La condition préliminaire au développement durable est la préservation de la qualité et de la quantité des ressources littorales dans les réponses apportées non seulement aux besoins actuels mais aussi à la garantie de bénéfices économiques et écologiques à long terme (durables) pour les générations futures.

Cette formulation est conforme aux principes directeurs de la Déclaration sur l'environnement et le développement (points 3 et 4), adoptée à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, à savoir:

- Le droit au développement doit être réalisé de manière à satisfaire équitablement les besoins de développement et d'environnement des générations présentes et futures.
- Dans l'objectif d'atteindre un développement durable, la protection de l'environnement constituera une partie intégrante du processus de développement et ne peut être prise en considération de façon isolée de ce contexte.

La Conférence a accordé une attention particulière à la gestion des régions littorales, spécialement dans le chapitre 17 du document "Agenda 21" (Nations Unies, 1992). La partie de l' "Agenda 21" concernant la gestion intégrée et le processus de développement des régions littorales, y compris les régions économiques exclusives, est particulièrement importante pour la préparation des ECA.

La préparation d'une ECA doit être conduite en harmonie avec l'orientation globale vers le développement durable citée dans les encadrés 4 et 5, de façon compatible avec le processus de GIRL. Elle doit prendre en considération toutes les méthodes modernes de planification du développement touristique et s'appuyer sur un concept spécifique de préparation: le concept d'ECA.

Le schéma opérationnel présentant le processus de la GIRL (figure 1) et les étapes, phases, activités et résultats du processus de la GIRL (tableau 4) sont d'une importance particulière pour la compatibilité de la préparation d'une ECA avec le processus de la GIRL.

La planification moderne du développement touristique et la préparation d'une ECA reposent sur les nouveaux rapports entre l'industrie touristique, l'environnement et la collectivité locale (figure 2), et sur la relation entre le développement durable du tourisme et l'ECA (figure 3), comme ceci est cité dans le document "Sustainable Tourism Development for Local Planners" (OMT, 1993).

Une introduction au concept d'ECA a été présentée au paragraphe 1.4. Ce concept est le résultat d'une synthèse des expériences acquises dans la mise en oeuvre du projet du Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement", et il a été élaboré dans le document "Methodological Framework for Assessing Tourism Carrying Capacity in Mediterranean Coastal Zones" (CAR/PAP, 1990). Le concept a été vérifié à travers les projets du CAR/PAP concernant l'île de Vis (Croatie) et la partie Centre-Est de l'île de Rhodes (Grèce).

Bien que la préparation des ECA (en type, en volume et en progression du travail) doive s'accorder avec le processus de la GIRL, elle doit également s'harmoniser avec la méthodologie de planification du développement touristique contemporain, tout en respectant les principes du développement durable en matière de tourisme.

La figure 4 montre la place et le rôle d'une ECA dans la préparation et la mise en oeuvre des plans de développement intégré des régions littorales et de leurs plans d'aménagement touristique.

#### Encadré 4

##### **Protection de l'environnement marin**

Une approche dynamique et anticipative plutôt que corrective est indispensable si l'on veut prévenir la dégradation du milieu marin. Cela exige entre autres l'adoption de mesures de précaution, d'études d'impact sur l'environnement, de technologies propres, de recyclage, d'évaluation et de réduction des déchets, de construction et/ou d'amélioration des réseaux d'assainissement, de critères de qualité pour la bonne manipulation de substances toxiques et une approche globale des pollutions en provenance de l'air, des sols et des eaux. Tout cadre de gestion doit comprendre l'amélioration des établissements humains côtiers, ainsi que la gestion intégrée et le développement des régions littorales.

Les Etats, en conformité avec les dispositions de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer stipulant la protection et la préservation de l'environnement marin, s'engagent, en conformité avec leurs politiques, priorités et ressources, à prévenir, réduire et contrôler la dégradation du milieu marin en vue de maintenir et d'améliorer ses capacités à abriter la vie et à produire. A cet effet, il est nécessaire de:

- a) Mettre en application les approches de prévention, d'anticipation et de réduction pour éviter la dégradation du milieu marin, ainsi que réduire les risques à long terme ou les effets nocifs irréversibles auxquels ce milieu est exposé;
- b) Garantir une évaluation préalable des activités susceptibles d'avoir un impact nocif significatif sur le milieu marin;
- c) Introduire la protection du milieu marin dans les politiques générales en matière d'environnement et de développement socio-économique;
- d) Développer, là où cela est opportun, des mesures économiques d'incitation à l'utilisation de technologies propres et d'autres moyens conduisant à l'internalisation des coûts environnementaux, tels que le principe pollueur-payeur, pour éviter la dégradation de l'environnement marin;
- e) Améliorer la qualité de vie des populations habitant la côte, surtout dans les pays en développement, pour contribuer à la réduction de la dégradation de l'environnement littoral.

Source: Nations Unies, 1992

Le tableau 4 indique les phases de différentes activités envisagées dans le concept d'ECA par rapport à la GIRL, selon le modèle de planification touristique élaboré par Mill & Morrison (OMT, 1985), et selon la manière dont l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) perçoit la relation entre l'ECA et le développement durable du tourisme. Une progression concertée de cette manière s'avère indispensable, car le processus de préparation d'une ECA doit être accordé ou intégré avec le processus de la GIRL à travers l'élaboration du plan sectoriel de développement touristique. Il peut y avoir des cas de préparation d'une ECA en dehors du processus de la GIRL ou de l'élaboration de plans de développement touristique. Toutefois, même dans ces cas-là, l'ECA devrait être menée de manière à permettre son introduction dans le processus de la GIRL, ultérieurement.

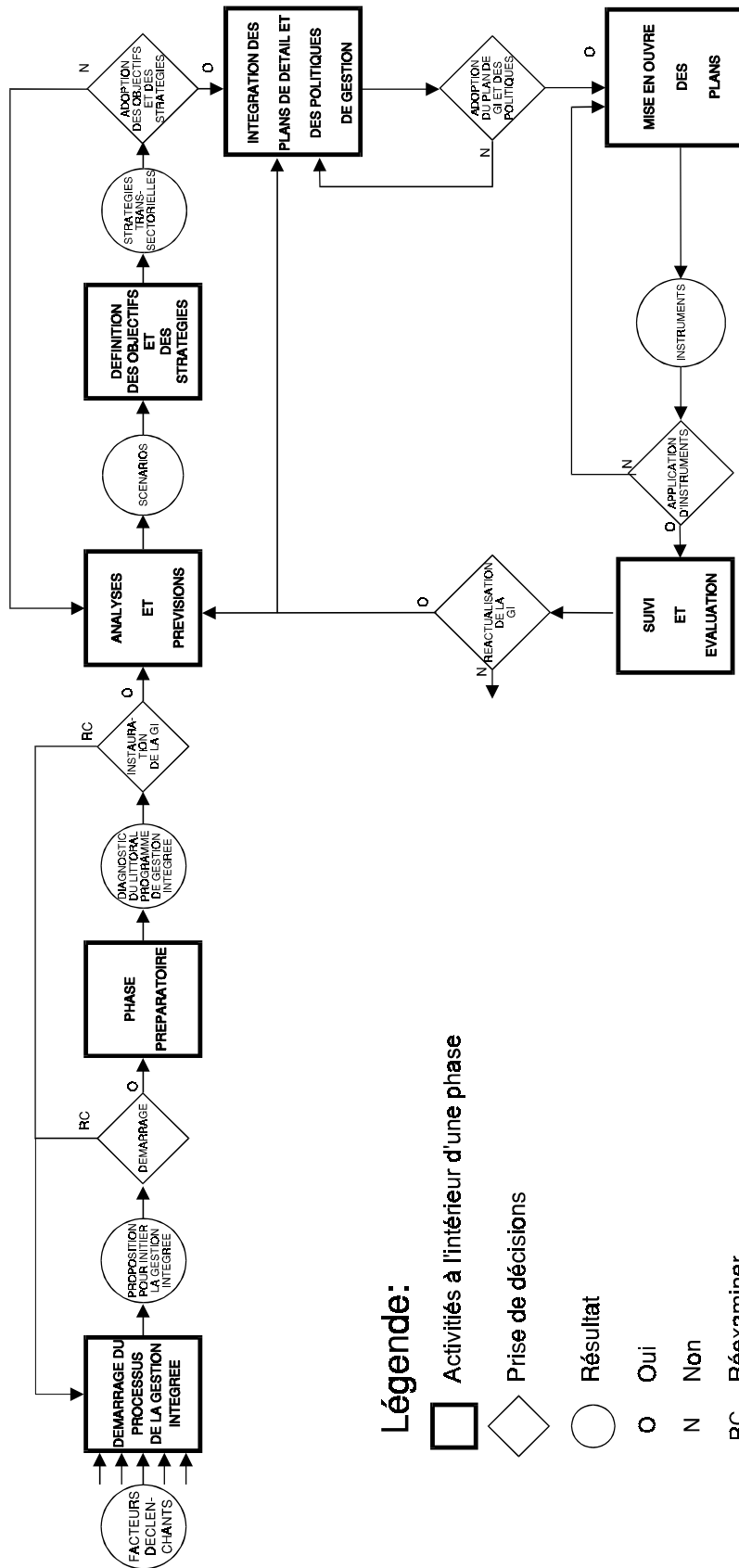
La gestion intégrée des régions littorales (GIRL) est caractérisée par trois types d'activités:

- le démarrage (phase de motivation);
- la planification;
- et la mise en oeuvre du plan.

La phase de planification est subdivisée en:

- activités préparatoires;
- analyses et prévisions;
- définition des objectifs et des stratégies;
- et intégration des plans de détail et des politiques de gestion (PAP/CAR, 1993).

L'ECA se prépare parallèlement à la première et la seconde phase de planification de la GIRL, qui sont constituées des activités préparatoires, des analyses et des prévisions. Une synthèse de l'ECA fera partie de l'analyse sectorielle du tourisme et des paramètres entrant dans les phases ultérieures de planification de la GIRL.



**Légende:**

□ Activités à l'intérieur d'une phase

◇ Prise de décisions

○ Résultat

O Oui

N Non

RC Réexaminer

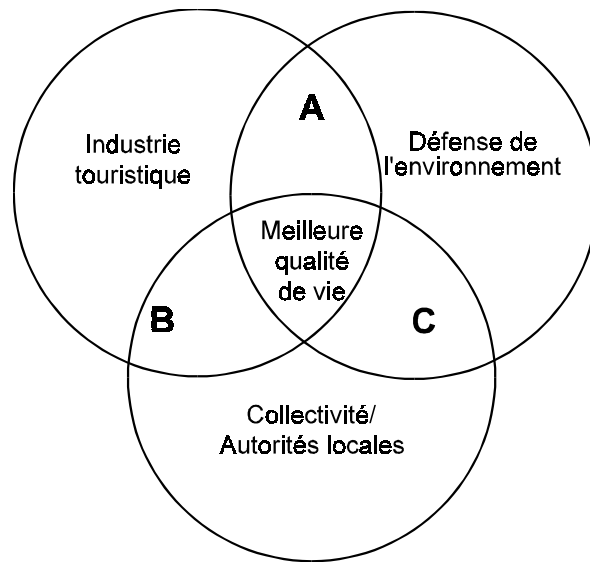
Figure 1. Schéma opérationnel présentant la gestion intégrée des régions littorales

Source: PAP/CAR, 1993

| Contributions sectorielles   | Etapes                | Phases  | Activités   | Résultats  | Décisions politiques   |
|--|-----------------------|---|---|--|--|
| Facteurs déclenchants: décisions prises dans le passé, décisions récentes, influences de l'extérieur | <b>DEMARRAGE</b>      | <i>DEMARRAGE DE LA GESTION INTEGREE</i>           | Analyse des conditions préalables à la gestion intégrée<br>Limites provisoires de la zone<br>Elaboration d'une proposition pour le démarrage de la gestion intégrée   | Proposition pour la phase préparatoire de la gestion intégrée                  | Démarrer le processus  |
| Identification des problèmes sectoriels  | <b>PLANIFICATION</b>  | <i>ACTIONS PREPARATOIRES</i>                      | Définition de la zone littorale<br>Identification des problèmes sectoriels et transsectoriels<br>Proposition d'objectifs généraux<br>Elaboration des scénarios environnement-développement et stratégie provisoire<br>Identification des lacunes en matière d'informations<br>Définition des exigences réglementaires, financières et institutionnelles pour la gestion intégrée<br>Proposition pour la procédure d'élaboration du Plan directeur intégré du littoral | Diagnostic du littoral.<br>Programme de gestion intégrée de la zone littorale. | Etablir la gestion intégrée en tant que processus continu et à long terme            |
| Analyses et prévisions sectorielles  |                       | <i>ANALYSES ET PREVISIONS</i>                     | Nouvelles enquêtes centrées sur des questions particulières (production de données manquantes)<br>Analyse des systèmes naturels et socio-économiques<br>Prévision de la demande future<br>Elaboration de scénarios transsectoriels et choix du scénario à retenir.  | Scénarios et alternatifs   |  |
| Définition des objectifs et stratégies sectoriels  |                       | <i>DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES STRATEGIES</i> | Proposition d'objectifs sectoriels et transsectoriels<br>Elaboration de stratégies alternatives, notamment les dispositions réglementaires, financières et institutionnelles<br>Evaluation et choix de la stratégie à retenir.  | Stratégie de gestion   | Approuver les objectifs et les stratégies  |
| Plans sectoriels   |                       | <i>INTEGRATION DES PLANS DE DETAIL</i>            | Allocation des usages des sols et de la mer<br>Proposition pour les procédures de mise en oeuvre (réglementaires, institutionnelles, financières) et les instruments réglementaires d'évaluation et d'analyse<br>Définition des étapes de mise en oeuvre<br>Projet de Plan directeur intégré du littoral soumis aux autorités concernées pour approbation   | Plan directeur intégré du littoral   | Adopter le Plan directeur intégré du littoral et les politiques associées            |
| Plans et politiques sectoriels   | <b>MISE EN OEUVRE</b> | <i>MISE EN OEUVRE DES PLANS</i>                   | Phase des propositions et politiques de la gestion intégrée<br>Application d'instruments économiques, réglementaires et d'évaluation environnementale pour le suivi du développement<br>Adaptation des institutions à la gestion intégrée.  | Etude d'impact sur l'environnement<br>Analyse coûts-bénéfices                  | Approuver les instruments de mise en oeuvre utilisés pour contrôler le développement |
| Suivi sectoriel  |                       | <i>SUIVI ET EVALUATION</i>                        | Réarticulation des problèmes transsectoriels<br>Identification des instruments inadéquats   | Etude d'évaluation   | Réactualiser la gestion intégrée   |

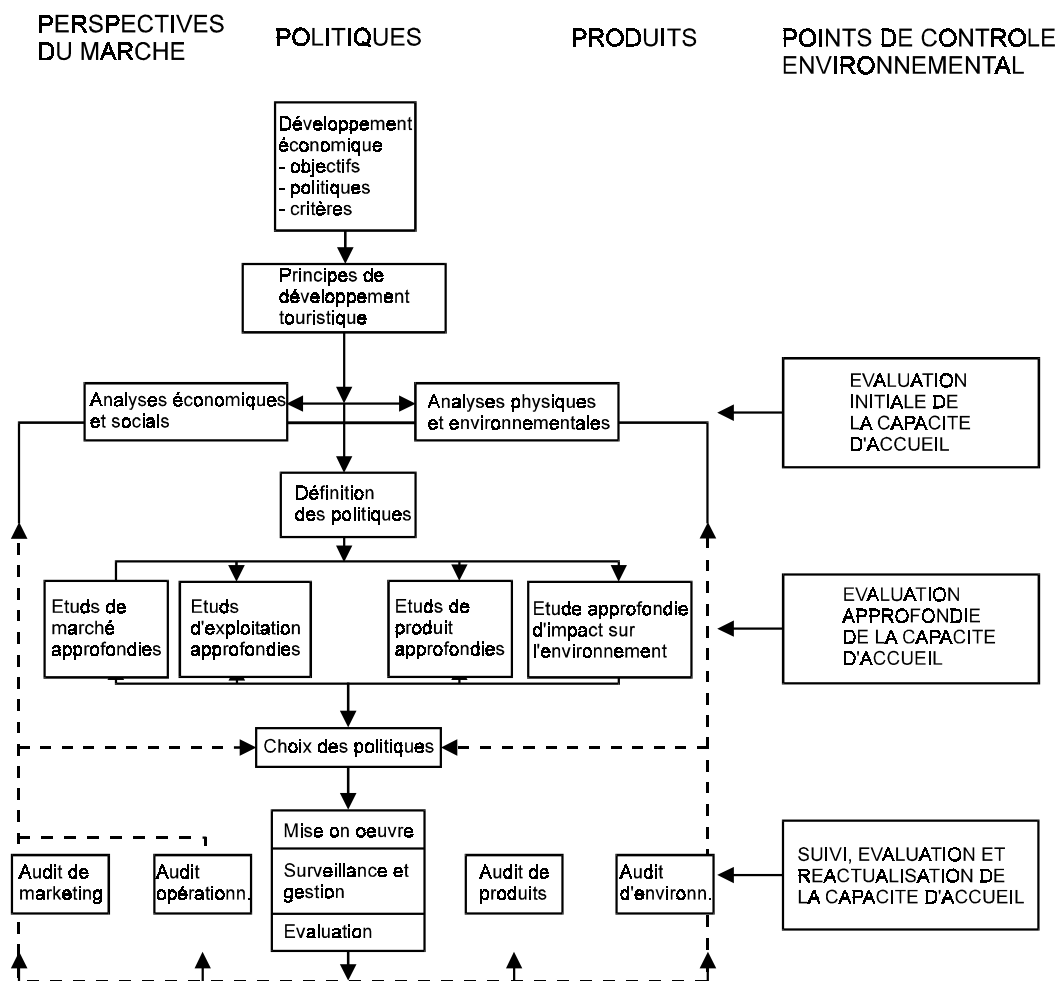
Tableau 4. Etapes, phases, activités et résultats du processus de la GIRL (Source: PAP/CAR, 1993.)

Figure 2. L'industrie touristique, l'environnement et la collectivité



Source: OMT, 1993

Figure 3. Capacité d'accueil et développement touristique durable



Source: OMT, 1993.

Figure 4. Groupes fondamentaux de paramètres utiles pour l'évaluation de la capacité d'accueil

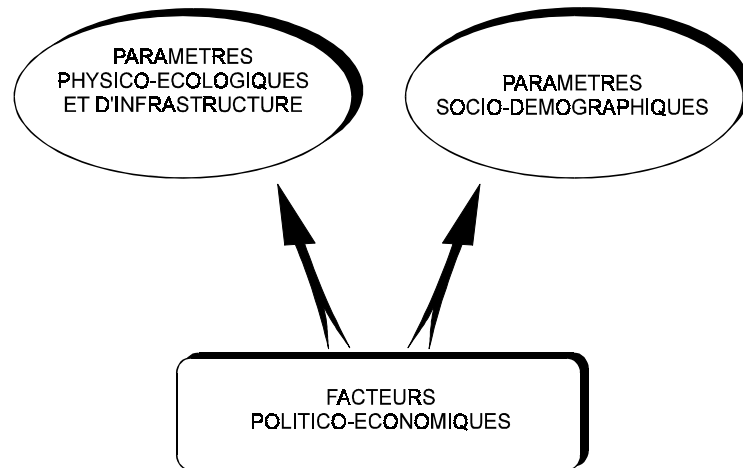
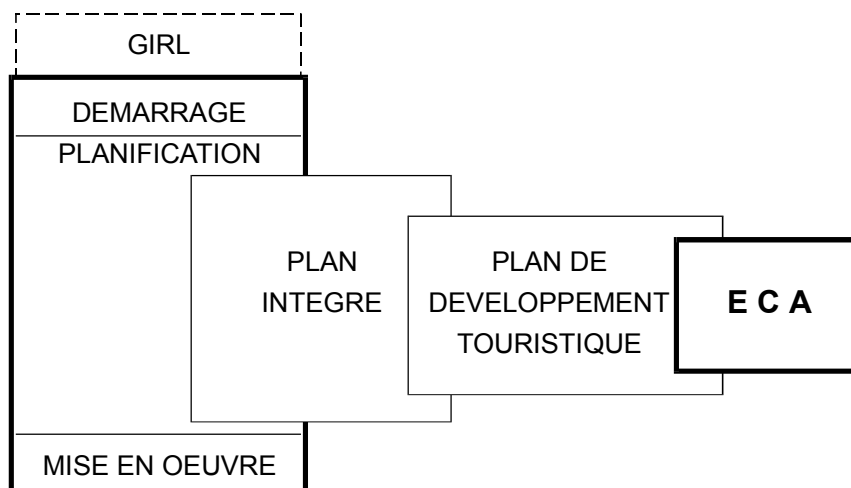


Figure 5. L'ECA comme élément du processus de la GIRL, des plans intégrés et des plans de développement touristique



### Encadré 5

#### Mers semi-fermées, régions littorales, et protection, usage rationnel et développement de leurs ressources vivantes

L'environnement marin, comprenant les océans et toutes les mers et régions littorales adjacentes, forme un ensemble intégré constituant une composante essentielle du système global porteur de vie et un potentiel offrant des possibilités de développement durable. Le droit international, comme il est reflété dans les dispositions de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer dont il est fait référence dans le chapitre concerné de l'Agenda 21, stipule les droits et les obligations des Etats, et fournit la base internationale nécessaire à la poursuite de la protection et du développement durable de l'environnement littoral et de ses ressources. Ceci exige des nouvelles approches dans la gestion et le développement des régions littorales, aux niveaux national, subrégional, régional et global. Les contenus de ces approches sont bien intégrés et l'étendue en est préventive et anticipatrice, comme cela est exprimé dans les domaines programmatiques suivants:

- a) la gestion intégrée et le développement durable des régions littorales, y compris dans les zones économiques exclusives;
- b) la protection de l'environnement marin;
- c) l'utilisation durable et préservation des ressources marines vivantes qui sont sous juridiction nationale,
- d) la clarification des incertitudes critiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques;
- e) le renforcement de la coopération et de la coordination, internationales et régionales;
- f) et le développement durable des petites îles.

Source: Nations Unies, 1992

**Tableau 5. Positionnement du processus de l'ECA au sein du processus de la GIRL**

| PROCESSUS DE LA GIRL |  | MODELE DE PLANIFICATION TOURISTIQUE | L'ECA D'APRES L'OMT                              | L'ECA D'APRES LE CAR/PAP                         |
|----------------------|--|-------------------------------------|--|--|
| DEMARRAGE            | DEMARRAGE DE LA GIRL   |                                     |  |  |
| PLANIFICATION        | ACTIVITES PREPARATOIRES                                      | ANALYSE DE BASE                     | L'ECA INITIALE                                   | L'ECA INITIALE                                   |
|                      | ANALYSES ET PREVISIONS                                       | ANALYSE DETAILLEE                   | ANALYSE DETAILLEE DE L'ECA                       | ANALYSE DE L'ECA                                 |
|                      |  | SYNTHESE                            |  | SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE           |
|                      | DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES STRATEGIES                   | OBJECTIFS ET STRATEGIES             |  | SYNTHESE DE L'ECA                                |
|                      | INTEGRATION DES PLANS DE DETAIL ET DES POLITIQUES DE GESTION | PLAN                                |  |  |
| MISE EN OEUVRE       | MISE EN OEUVRE DU PLAN, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN          | MISE EN OEUVRE                      | SUIVI, EVALUATION ET EFFETS RETROACTIFS DE L'ECA | SUIVI, EVALUATION ET EFFETS RETROACTIFS DE L'ECA |



## 2.2 Phases et contenu du travail

La préparation d'une ECA se fait en quatre phases principales:

- (a) Phase de documentation et de cartographie
- (b) Phase d'analyse
- (c) Options de développement touristique
- (d) Phase de formulation de l'ECA.

Ces quatre phases sont suivies de l'utilisation des résultats de l'ECA, d'abord dans le processus de la planification intégrée, et ensuite dans sa mise en oeuvre. La description de chacune des phases est donnée dans le tableau 6.

Lors de la préparation d'une ECA, il faut garder à l'esprit ce qui suit:

- (a) Certaines données seront collectées à travers le processus de la GIRL, mais certaines autres données spécifiques seront recueillies d'une manière différente, comme ceci est expliqué dans le paragraphe 2.3. Etant donné la possibilité pour une ECA d'être élaborée en dehors du processus de la GIRL, pour une meilleure clarté méthodologique et au cas où la planification sectorielle du tourisme s'avérerait insuffisante, cette phase particulière de la préparation d'une ECA sera examinée plus en détail dans le chapitre qui suit.
- (b) La phase analytique implique des évaluations des destinations touristiques étudiées, qui seront utiles pour les phases ultérieures de la préparation de l'ECA. Cela inclut les relations entre la destination concernée et son environnement immédiat et plus éloigné, la typologie de la destination, les contraintes potentielles et normalisées...).
- (c) Pour faciliter l'élaboration de différents scénarios de développement touristique, il est nécessaire d'utiliser les prévisions issues de la phase analytique du processus de la GIRL (quand elles existent), en plus des résultats directs d'analyse de l'ECA.
- (d) Une fois le scénario souhaitable de développement touristique choisi, une synthèse du travail sur l'ECA devrait fournir des réponses sur le nombre maximal de visiteurs admissibles, ainsi que sur les structures et les catégories de leur hébergement.

Tableau 6. Etapes et contenu du travail de préparation d'une ECA

|            |  |
|------------|--|
| <b>I</b>   | <b>PHASE DE DOCUMENTATION ET DE CARTOGRAPHIE</b>                             |
|            | 1. FRONTIERES DE LA ZONE DE DESTINATION TOURISTIQUE (REGION)                 |
|            | 2. CARACTERISTIQUES DE LA ZONE ET DE SON DEVELOPPEMENT                       |
|            | 3. ATTRAITS ET ATTRACTIONS DU TOURISME                                       |
|            | 4. TOURISME, ECONOMIE ET POPULATION  |
|            | 5. ETAT DE LA DOCUMENTATION  |
|            | 6. COLLECTE COMPLEMENTAIRE DE DONNEES  |
| <b>II</b>  | <b>PHASE D'ANALYSE</b>   |
|            | 1. TYPOLOGIE DE LA DESTINATION TOURISTIQUE                                   |
|            | 2. RELATIONS DE LA DESTINATION TOURISTIQUE AVEC SON ENVIRONNEMENT PLUS LARGE |
|            | 3. CONTRAINTES OU CONTROLES NORMALISES                                       |
|            | 4. EVALUATION DES RESSOURCES, DE LA DEMANDE ET DE LA PRODUCTION TOURISTIQUES |
|            | 5. SOLUTIONS ALTERNATIVES  |
| <b>III</b> | <b>OPTIONS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE</b>                                  |
|            | 1. ELABORATION DE SCENARIOS ALTERNATIFS                                      |
|            | 2. ANALYSE DES SCENARIOS   |
|            | 3. CHOIX DU SCENARIO SOUHAITABLE   |
| <b>IV</b>  | <b>PHASE DE FORMULATION DE L'ECA</b>   |
|            | 1. CONCEPTION DU MODELE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE                         |
|            | 2. CALCULS CONCERNANT LA CAPACITE D'ACCUEIL                                  |
|            | 3. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION DE L'ECA                                  |
| <b>V</b>   | <b>MISE EN APPLICATION, PROPOSITIONS ET SURVEILLANCE CONTINUE</b>            |

La planification du développement touristique n'est qu'une des nombreuses activités de la planification sectorielle au sein de la GIRL, tandis que le concept d'ECA est l'un des outils de planification du développement touristique et, par là, un des outils de GIRL. La liste de contrôle du tableau 6 ne s'applique entièrement que dans le cas où l'ECA est préparée séparément.

Lorsque l'ECA fait partie d'un système unique de préparation du plan de développement touristique ou de la GIRL, les éléments suivants en seront directement extraits:

- les frontières de la zone de destination touristique;
- les caractéristiques générales de la zone et de son développement;
- les caractéristiques du développement touristique (certains chapitres);
- et les éléments du scénario de développement intégré.

## 2.3 Phase de documentation et de cartographie

### 2.3.1 Documentation

La préparation d'une ECA requiert des données que l'on trouve rarement dans les centres de documentation, ou qui y sont rarement classées et prêtes à l'utilisation. Il est donc indispensable à recourir à une prise de données sur le terrain (observations, esquisses, photographies, enquêtes, entrevues...).

Pour identifier les principales caractéristiques d'une station, d'un site ou d'une région touristique, des informations pertinentes doivent être trouvées dans des monographies, encyclopédies, guides touristiques, périodiques et rapports des autorités locales et nationales, consultables dans certaines bibliothèques municipales (dénommées "collections d'archives") qui contiennent beaucoup d'anecdotes illustrant l'image socio-culturelle du lieu en question. Généralement, des textes résumés sur la station touristique concernée existent déjà. Ces textes, parfois rédigés pour d'autres fins, nécessitent seulement d'être vérifiés et actualisés.

Pour avoir une idée sur le processus de la décision politique, il est important de disposer des textes juridiques, des réglementations et des prescriptions concernant les objectifs et les politiques de développement touristique et de protection de l'environnement. Une attention particulière sera accordée aux plans approuvés d'occupation des sols et aux propositions de plans détaillés d'urbanisme. Il faudra demander aux autorités locales responsables de la planification de fournir des informations sur les aires et structures spécialement protégées, si celles-ci ne sont pas signalées dans les plans d'aménagement du territoire. Pour faciliter une mise en perspective dans l'espace, toutes les données pertinentes doivent être accompagnées de cartes.

Les principales données démographiques peuvent être trouvées dans les statistiques nationales, ainsi que d'autres informations utiles pour l'ECA. Les données sur la demande touristique réelle, les capacités touristiques, les flux touristiques, ainsi que sur les rentrées touristiques financières et les résultats des entreprises peuvent être obtenues à partir des établissements et associations touristiques et des rapports statistiques d'activités. Pour les données sur la demande touristique potentielle (internationale en particulier), il faudra recourir aux organismes spécialisés mondiaux et internationaux.

La collecte de données sur le terrain concerne:

- la vérification *in situ* de la documentation obtenue (analyse de l'ampleur et de la qualité des attraits et attractions touristiques);
- l'évaluation de la superstructure touristique (capacité, catégorie, technologie, apparence, qualité de service, possibilité de transformation);
- l'évaluation de l'état de l'environnement;
- l'identification des conflits socioculturels possibles;
- l'identification des préférences de la population résidente;
- l'impression générale sur la destination;
- et le cadre global de l'organisation régionale (zone de destination touristique).

Les données rassemblées au sein d'un système d'informations géographiques (SIG) sont particulièrement utiles pour la préparation d'une ECA. Une présentation cartographique des données géographiques ainsi que de celles concernant la distribution spatiale des différents équipements touristiques dans une zone facilite énormément le travail d'ECA.

## Encadré 6

### Bases de données et information

- a) Amélioration de l'utilisation des données et de l'information à tous les stades de la planification et de la gestion, incluant une utilisation systématique et simultanée des données sociales, économiques, écologiques, environnementales et concernant le développement; les analyses devraient favoriser les interactions et les synergies; un large éventail de méthodes analytiques devrait être encouragé de manière à fournir différents points de vue;
- b) Adoption de procédures analytiques globales pour l'évaluation préalable et simultanée des impacts des décisions, y compris les impacts au sein des sphères sociales, économiques et environnementales ainsi qu'entre elles; ces procédures devraient s'étendre au-delà du projet, de manière à englober les politiques et les programmes; ces analyses devraient également inclure l'évaluation de coûts, des bénéfices et des risques;
- c) Adoption d'approches de planification qui soient flexibles et intégrées, facilitant la prise en considération d'objectifs multiples et l'adaptation à des besoins évolutifs; des approches intégrées concernant l'écosystème par bassin versant peuvent apporter une aide;
- d) Adoption d'un système de gestion intégrée, surtout pour les ressources naturelles; les méthodes classiques ou autochtones devraient être étudiées et prises en compte chaque fois qu'elles se sont révélées efficaces; le rôle traditionnel des femmes ne doit pas être marginalisé par suite de l'introduction de nouveaux systèmes de gestion;
- e) Adoption d'approches intégrées de développement durable à l'échelle régionale, y compris dans les zones transfrontières, dans le respect des exigences relatives aux circonstances et aux besoins particuliers;
- f) Utilisation d'instruments de politique générale (juridique/réglementaire et économique) en tant qu'outil de planification et de gestion, avec le souci d'introduire des critères d'efficacité dans le processus de décision; ces instruments doivent être régulièrement revus et adaptés pour éviter leur obsolescence;
- g) Délégation des responsabilités de planification et de gestion au niveau le plus local d'autorité politique, qui soit compatible avec une action efficace; en particulier, les bénéfices tirés d'une meilleure égalité de chances pour la participation de femmes devraient être examinés;
- h) Etablissement de procédures favorisant l'engagement des collectivités locales dans les plans d'urgence en cas d'accident environnemental ou industriel majeur, et instaurant la transparence dans l'information sur les risques locaux.

Les pays pourraient développer des systèmes de suivi et d'évaluation des progrès visant le développement durable en adoptant des indicateurs qui mesurent les changements sociaux, économiques et écologiques.

Source: Nations Unies, 1992

### 2.3.2 Frontières de la zone (région) de destination

Le concept d'ECA ne peut pas être appliqué séparément, pour une seule localité. Il doit englober une entité spatiale touristique dans son ensemble, c'est-à-dire une micro-région touristique. Cela signifie que l'on doit commencer par déterminer les frontières de la zone pour laquelle une ECA est à préparer. Par exemple, le concept d'ECA a été effectivement appliqué pour l'île de Vis dans son ensemble et pour l'archipel entier de Brijuni, mais seulement pour la partie Centre-Est de l'île de Rhodes (qui est beaucoup plus grande que Vis).

Cependant, les attraits touristiques, la superstructure touristique et les principales infrastructures dans le voisinage (la région) de la destination touristique concernée ont fréquemment un impact considérable sur celle-ci. En conséquence, bien que la capacité d'accueil de ce voisinage ne soit pas évaluée, son influence est tout de même à prendre en considération. Dans le cas des îles de Brijuni par exemple, la zone touristique élargie regardée a englobé la péninsule voisine d'Istria, tandis que dans le cas de l'île de Vis, une zone élargie n'a pas été regardée à cause de la position isolée de l'île.

Par le passé, de façon générale, les entités spatiales pour lesquelles les ECA ont été faites avaient été définies, soit administrativement, soit dans le but d'élaborer un plan ou une étude. Dans le cadre du processus de la planification intégrée, elles sont aujourd'hui définies pour les besoins de la planification du développement touristique et pour ceux de la planification intégrée (GIRL).

### 2.3.3 Principales caractéristiques de la destination (zone) et de son développement

Une idée générale de la destination touristique en question devrait s'appuyer sur les données suivantes:

- les dimensions;
- la longueur et les caractéristiques de la frange littorale;
- la géologie;
- l'hydrologie;
- les caractéristiques maritimes;
- le climat;
- le relief;
- la végétation et les espèces de la faune sauvage;
- le paysage naturel et culturel;
- les systèmes d'habitat;
- la répartition des capacités touristiques;
- le nombre d'habitants;
- le réseau et le trafic de transports, ainsi que les autres infrastructures,
- la structure économique;
- l'existence ou non de plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
- et les problèmes majeurs rencontrés dans la zone de destination touristique (écologiques, démographiques, économiques, socio-culturels).

Une attention particulière est à accorder aux problèmes susceptibles de surgir dans les domaines suivants:

- l'urbanisation et les modes de développement des agglomérations;
- le tourisme et les activités récréatives;
- les relations entre les équipements touristiques nouveaux et les constructions existantes;
- les industries;
- la pêche et la mariculture;
- l'agriculture;
- les transports;
- et la production d'énergie.

Pour finir, les caractéristiques essentielles de la destination touristique en question doivent être présentées sur des cartes et des profils caractéristiques de la bande littorale.

### 2.3.4 Attractions touristiques

L'attrait d'une zone de destination touristique et ses attractions touristiques propres sont sa plus importante ressource touristique dont la capacité est limitée pour plus d'une raison. Il est donc nécessaire d'identifier, enregistrer et classer tous les attraits et attractions touristiques de la destination concernée, ainsi que d'identifier ceux de la région avoisinante. Habituellement, la majeure partie de ces données et informations n'existent pas et sont donc à collecter au cours du processus d'ECA.

Bien que la mer, la bande côtière et le climat méditerranéen soient les principaux attraits des régions littorales méditerranéennes, il ne faudra pas négliger les autres, même moins attrayants.

**Figure 6. Représentation graphique d'une saison touristique le long de la côte croate (par mois et par intérêts touristiques)**

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | MOIS                       |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----------------------------|
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    | SAISON DE BAINNADE         |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    | SAISON RECREATIVE          |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    | SAISON DE REHABILITATION   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    | SAISON DE TOURISME D'HIVER |

Source: d'après les recherches faites par l'Institut du tourisme de Zagreb sur les îles croates de Brijuni, Pag, Vis, Brac et Lastovo

**Tableau 7. Ressources et activités touristiques sur l'île de Vis**

| RESSOURCE |                                     | ACTIVITE |  | SAISON A          |        | SAISON B             |        |
|-----------|-------------------------------------|----------|--|-------------------|--------|----------------------|--------|
|           |                                     |          |  | VI, VII, VIII, IX |        | I, II, III, IV, V, X |        |
|           |                                     |          |  | STAT.             | VISIT. | STAT.                | VISIT. |
| 1.        | LE CLIMAT                           | 1.1.     | bains de mer et de soleil                                  | 0                 | 0      |                      |        |
|           |                                     | 1.2.     | rétablissement de santé                                    |                   |        | 0                    | 0      |
|           |                                     | 1.3.     | sports et activités récréatives à terre et en mer          | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 1.4.     | séjour prolongé à la campagne                              | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
| 2.        | LA PLAGE                            | 2.1.     | bains de mer et de soleil                                  | 0                 | 0      |                      |        |
| 3.        | LA MER                              | 3.1.     | canotage   | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 3.2.     | navigation à voile   | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 3.3.     | ski nautique   | 0                 | 0      |                      |        |
|           |                                     | 3.4.     | plongée sous-marine  | 0                 | 0      |                      |        |
|           |                                     | 3.5.     | surf   | 0                 | 0      |                      |        |
|           |                                     | 3.6.     | pêche sportive   | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 3.7.     | mouillage  | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 3.8.     | navigation d'aventures                                     |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 3.9.     | photo safari sous-marin - batiscaff                        |                   | 0      |                      | 0      |
| 4.        | LA TERRE FERME                      | 4.1.     | randonnée à pied et en montagne                            |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 4.2.     | randonnée en bicyclette                                    |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 4.3.     | équitation (ânes, mules)                                   |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 4.4.     | promenades en voiture (voitures électriques)               |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 4.5.     | alpinisme  |                   | 0      |                      | 0      |
| 5.        | LE VILLAGE                          | 5.1.     | vie à la campagne  | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 5.2.     | participation aux travaux agricoles                        | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
| 6.        | LES ATTRACTIONS NATURELLES          | 6.1.     | visites d'aires protégées                                  |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 6.2.     | visites de grottes   |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 6.3.     | visites d'îles   |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 6.4.     | visites de baies   |                   | 0      |                      | 0      |
| 7.        | LES SITES HISTORIQUES               | 7.1.     | visites de sites historiques                               |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 7.2.     | visites de zones archéologiques                            |                   | 0      |                      | 0      |
| 8.        | LES SITES CULTURELS                 | 8.1.     | visites de centres villes                                  |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 8.2.     | visites des zones rurales                                  |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 8.3.     | visites de monuments culturels                             |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 8.4.     | visites de musées et de galeries                           |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 8.5.     | visites d'événements culturels                             |                   | 0      |                      | 0      |
| 9.        | CAPACITES D'HEBERGEMENT             | 9.1.     | hôtel  | 0                 |        | 0                    |        |
|           |                                     | 9.2.     | marina   | 0                 |        | 0                    |        |
|           |                                     | 9.3.     | résidence secondaire                                       | 0                 |        | 0                    |        |
|           |                                     | 9.4.     | séjour chez l'habitant                                     | 0                 |        | 0                    |        |
|           |                                     | 9.5.     | séjour à la ferme  | 0                 |        | 0                    |        |
| 10.       | ACTIVITES ET DEMANDES PARTICULIERES | 10.1.    | sports, activités récréatives                              | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 10.2.    | fitness, salons de beauté                                  |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 10.3.    | divertissements, casino                                    |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 10.4.    | cuisine locale   |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 10.5.    | boissons locales (vins)                                    |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 10.6.    | location de voitures, de bicyclettes, de bateaux, de mules |                   | 0      |                      | 0      |
|           |                                     | 10.7.    | entretien de bateaux                                       | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 10.8.    | services médicaux, banques, PTT, commerces                 | 0                 | 0      | 0                    | 0      |
|           |                                     | 10.9.    | accès aux transports                                       | 0                 | 0      | 0                    | 0      |

Les caractéristiques ci-après constituent des critères de classement des attraits touristiques, à savoir:

- le type;
- la saisonnalité;
- la durée du séjour ou de l'excursion;
- l'intensité de l'attrait;
- et la vulnérabilité de l'attrait.

Les attraits sont groupés selon les activités touristiques et récréatives:

- le climat;
- la frange littorale;
- la mer côtière;
- la terre ferme;
- la zone rurale;
- les beautés naturelles;
- le patrimoine culturel;
- le patrimoine historique;
- les spectacles et festivités;
- les célébrités;
- les modes de vie et de travail;
- la gastronomie;
- les capacités d'hébergement;\*
- les capacités de restauration;\*
- et les équipements touristiques particuliers et avantages.\*

#### Encadré 7

##### Principaux paramètres utilisés dans l'ECA de l'île de Vis

1. Surface (km<sup>2</sup>)
2. Population résidente
3. Densité de la population
4. Nombre total de lits pour le tourisme
5. Nombre total de lits en hôtels et équipements analogues
6. Nombre total de lits en hébergements complémentaires
7. Pourcentage d'hôtels et d'équipements analogues dans la capacité entière d'hébergement
8. Nombre de places en équipements de restauration
9. Nombre total de touristes
10. Nombre total de touristes étrangers
11. Nombre total de nuitées
12. Nombre de nuitées de touristes étrangers
13. Pourcentage de touristes étrangers dans l'ensemble de nuitées
14. Nombre de nuitées en juin
15. Nombre de nuitées en juillet
16. Nombre de nuitées en août
17. Nombre de nuitées en septembre
18. Taux d'occupation (nombre de jours par an)
19. Durée moyenne de séjour
20. Total de la population active
21. Population active employée par la restauration et le tourisme
22. Pourcentage de la population active dans la totalité de la population
23. Pourcentage de la population active employée par le tourisme au sein de toute la population active
24. PNB total
25. Revenu total de la restauration et du tourisme
26. Revenu par habitant
27. PNB par résident actif
28. Revenu du tourisme et de la restauration par résident actif employé dans les deux industries
29. Nombre de résidences secondaires
30. Nombre de lits par 100 résidents
31. Nombre de lits dans les établissements principaux d'hébergement par 100 résidents
32. Nombre de lits par km<sup>2</sup>
33. Nombre de places dans les établissements de restauration par 100 résidents
34. Nombre de visiteurs par résident
35. Nombre de nuitées par résident

Sources: CAR/PAP, 1991

---

\* Cela concerne les ouvrages particuliers de superstructure touristique qui, à la suite de leur tradition et qualité, sont devenus une attraction, tout en gardant leurs fonctions touristiques (Hôtel "Negresco" à Nice, par exemple)

L'attrait touristique d'une destination varie selon les saisons de l'année. Il peut y avoir une seule saison, mais aussi plusieurs saisons touristiques se distinguant par leur intensité et souvent par leur contenu. Dans le cas des destinations touristiques méditerranéennes, l'année est partagée en trois périodes: la saison haute (de baignade), l'avant-saison et l'après-saison, et la saison creuse.

Lors de la saison haute, la température de l'eau de mer en Méditerranée est supérieure à 20°C et la température de l'air est très élevée. Les principales activités sont les bains de mer et de soleil, les autres étant moins importantes. Lors de l'avant-saison et de l'après-saison, les autres attractions gagnent en importance (excursions par exemple).

Ces différences seront classées et présentées dans un inventaire. Le tableau 7 montre comment cela a été fait pour l'île de Vis.

Les divers éléments d'une attraction touristique seront décrits, assortis de données quantitatives et qualitatives, et puis présentés sur une carte.

Des données d'importance particulière sont celles concernant les menaces auxquels les ressources sont exposées, à savoir:

- la pollution de la mer;
- la pollution de l'air;
- la destruction des ressources marines;
- la destruction des ressources terrestres;
- la dégradation des valeurs naturelles et visuelles;
- la destruction des ressources historiques et archéologiques;
- le bruit;
- les déchets;
- le danger d'incendies de forêts;
- et la saturation touristique.

### 2.3.5 Tourisme, économie et population

Les informations ayant trait au développement touristique de la destination touristique étudiée concernent les aspects cités ci-après:

- la politique actuelle vis-à-vis du développement touristique;
- les stratégies nationales et locales de développement touristique;
- les capacités touristiques actuelles de la destination;
- la demande touristique actuelle;
- les résultats financiers de l'industrie touristique;
- les avantages et contraintes de l'industrie touristique;
- et des données comparatives avec les principales caractéristiques touristiques des zones voisines.

Des informations sur les autres secteurs économiques sont à fournir, non seulement pour la destination étudiée, mais aussi pour les zones voisines. A cet égard, les données sur les activités de service qui sont étroitement liées au développement touristique ou qui lui sont complémentaires, ont une importance particulière.

Les données démographiques doivent en premier lieu donner un aperçu des migrations de la population résidente de la zone de destination touristique, mais aussi des zones avoisinantes, sur une longue période (une centaine d'années). Ces données doivent refléter la structure de la population en matière d'activités, surtout en ce qui concerne la main d'oeuvre qualifiée dans les secteurs du tourisme et de la restauration.

En fonction de la disponibilité des données, on utilise différents paramètres de développement. Les paramètres de développement retenus pour plusieurs ECA seront choisis pour chaque cas particulier, de façon séparée. Ces paramètres pourront être comparés à ceux obtenus pour d'autres destinations et régions et seront distribués dans le temps pour permettre la mise en évidence des tendances. L'encadré 7 fournit une liste des principaux paramètres utilisés dans les études d'ECA pour l'île de Vis et pour la partie centre-est de l'île de Rhodes.

En plus de ces paramètres, pour les destinations touristiques ayant un nombre important de lits touristiques par rapport à la taille de la population résidente qui, en conséquence, est obligée de

faire appel à une main d'oeuvre saisonnière d'appoint pour le tourisme et la restauration, il faudra aussi identifier les paramètres suivants:

- le nombre de travailleurs saisonniers;
- la part des travailleurs saisonniers par rapport à la population totale;
- la part de la main d'oeuvre saisonnière par rapport à la totalité des travailleurs employés dans le tourisme et la restauration;
- les résidents non employés;
- le revenu moyen *per capita* de la population résidente;
- et le revenu moyen *per capita* dans le tourisme et la restauration.

Ces paramètres sont indispensables pour toute ECA et sont les bases des scénarios des phases ultérieures de la préparation d'une ECA.

#### 2.3.6 Etat de la documentation

Une fois toutes les données rassemblées et classées, certaines conclusions peuvent être tirées, avant même que les analyses détaillées ne soient faites. On peut reconnaître comment une destination touristique fonctionne en termes de tourisme, et quelles sont les effets d'un tel modèle. Ce qui doit aussi être clairement discerné, ce sont les problèmes, le manque d'équilibre et les conflits dans la destination. Toutefois, tous ces points doivent ensuite être quantifiés à travers une analyse détaillée.

A partir des conclusions de ces analyses, on peut décider si les données disponibles sont suffisantes ou pas, et si un programme de collecte d'informations supplémentaires est nécessaire.

## **2.4 Phase d'analyse**

### 2.4.1 Typologie d'une destination

La classification typologique d'une destination touristique évite l'analyse ultérieure de ses attraits. Le choix de la catégorie les empêche d'offrir d'autres produits touristiques dans cette destination touristique. Les destinations touristiques peuvent être classées par catégories en prenant en considération:

- 1. Le niveau de développement touristique**
  - seulement agriculture et pêche, sans tourisme;
  - monostructure touristique: tourisme, restauration, transports, sports, culture, divertissements, services (commerces, santé, PTT, banques, artisanats);
  - tourisme, activités complémentaires (incluant l'agriculture et la pêche), industries et artisanats qui soient propres et non-polluants;
  - tourisme, activités complémentaires, industries polluantes et production d'énergie.
- 2. Le modèle de développement touristique relatif à la vulnérabilité globale d'une zone particulière**
  - sous hautes restrictions;
  - sous restrictions;
  - contrôlé;
  - intégré;
  - et intensif.
- 3. Les entités spatiales homogènes**
  - les aires vierges;
  - les îles non habitables;
  - les petites îles;
  - les îles moyennes;
  - les grandes îles et les régions littorales en dehors des zones urbaines;
  - les villes historiques;
  - les autres villes;
  - les zones saturées;
  - et les zones polluées et dévastées.



#### 2.4.2 Etude de la destination par rapport à son contexte environnemental plus large

Les touristes peuvent venir à une destination en provenance d'autres parties de la région, pour une courte visite ou excursion (plages, divertissements, activités récréatives, manifestations culturelles, services, achats, gastronomie). Pour les mêmes raisons, un touriste séjournant dans cette destination pourrait visiter d'autres parties de la région. Une situation analogue peut se produire avec les migrations journalières de la main d'oeuvre employée dans le tourisme et la restauration.

Une destination touristique, qui peut tirer de sa propre région la main d'oeuvre supplémentaire nécessaire et les quantités suffisantes de produits alimentaires de bonne qualité, constitue sans doute un avantage énorme. Ce qu'il faut identifier avec précision, ce sont les migrations (actuelles et potentielles) des touristes et des travailleurs à partir d'une région plus large.

Généralement, la région fournit les principales infrastructures de transport (sorties d'autoroutes, stations de chemins de fer, aéroports, ports de navires passagers et de car-ferries...), les infrastructures locales (systèmes d'alimentation en eau, stations d'épuration des eaux usées, décharges des déchets solides), les hôpitaux...

#### 2.4.3 Réglementations et restrictions

L'analyse des plans approuvés, des arrêtés municipaux, réglementations et normes en vigueur dans la zone de destination touristique montrera s'il y a une partie de la zone où, vu l'existence de différentes réglementations, le tourisme est exclu ou soumis à des contraintes sévères.

Certaines restrictions découlent des normes et réglementations stipulées par une loi (Loi sur la protection de la nature, Loi sur la protection des monuments culturels, Loi sur la protection de l'environnement, Loi sur les forêts, Loi sur les ressources en eau, Loi sur la planification spatiale et urbaine...). D'autres restrictions ressortent des plans statutaires d'aménagement du territoire et d'urbanisme, ainsi que des différents arrêtés nationaux et locaux.

#### 2.4.4 Evaluation des ressources touristiques, de la demande et du produit touristiques

L'évaluation de la base de la ressource s'effectue d'abord pour chaque groupe de ressources, et ensuite selon les interactions entre les groupes:

- les attraits et attractions touristiques;
- les infrastructures locales et sociales;
- les superstructures touristiques;
- la structure démographique;
- et les préférences des résidents concernant le tourisme.

Cette partie de l'analyse inclue les conflits existants et aboutit à une programmation des capacités touristiques de la destination. Dans les zones moins développées, la pénurie d'eau ou de main d'oeuvre pour le tourisme peut être une contrainte. Pour améliorer les résultats, l'utilisation d'une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) et des outils tels qu'un système d'informations géographiques (SIG) est à recommander chaque fois où cela est possible.

#### **Encadré 8**

##### **Normes appliquées à Vis**

1. La saison de baignade commence lorsque la température de la mer est de 20°C et plus.
2. La surface moyenne pour les plages de sable, de galets et les plages rocheuses est de 10 m<sup>2</sup> par baigneur.
3. Chaque unité disponible d'habitation (appartement ou maison) peut héberger 4 touristes.
4. Main d'oeuvre sollicitée par unité d'hébergement:
  - 0,7 personne par chambre d'hôtel,
  - 0,8 personnes par chambre d'hôtel dans un port de plaisance (en séjour + charter),
  - 0,2 personnes par poste de quai dans le port de plaisance (en transit + charter),
  - 0,1 personne par chambre chez les habitants,
  - 0,1 personne par maison en zone rurale.
5. Le ratio entre les résidents et les touristes: 1 / 1,4

#### Encadré 9

##### Normes appliquées à Brijuni

1. Longueur de la frange littorale le long de la plage: 2,0 m par personne.
2. Longueur de la frange littorale le long de la plage de nudistes: 5,0 m par personne.
3. Longueur de l'aire d'équitation par cavalier: 100 m.
4. Longueur de la route pour les équipages à chevaux: 200 m par équipage.
5. Longueur du sentier à bicyclettes: 50 m par cycliste.
6. Longueur du sentier de jogging: 20 m par jogger.
7. Promenades: 10 m par personne.
8. Surface de mer pour le canotage: 1 ha par canot.
9. Surface de mer pour la navigation à voile: 0,5 ha par bateau (planche à voile ou canot).

Il faut mentionner que la demande touristique a tendance à évoluer vers une "individualisation touristique" et que les critères d'évaluation de la qualité de l'expérience touristique sont de plus en plus reconnus et introduits. En conséquence, l'analyse de la demande touristique dans la préparation d'une ECA doit être plus souple et plus complexe que dans les approches traditionnelles, où il était suffisant d'identifier l'intérêt du marché pour un produit touristique existant ou programmé. Dans le cas d'une ECA, ce qu'il faut analyser est la limite inférieure de la qualité du produit touristique pour lequel les touristes sont prêts à payer dans une destination donnée.

Dans l'analyse du produit touristique, il est tout d'abord nécessaire d'identifier, en conformité avec le document "Methodological Framework for Assessing Tourisme Carrying Capacity in Mediterranean Coastal Zones" (CAR/PAP, 1990), si le produit touristique est "mûr". Au cas où sa transformation se révèle indispensable, le profil d'un produit touristique optimal devra alors être déterminé pour une destination donnée. Dans cette phase d'analyse, la composante économique s'ajoute aux caractéristiques physico-écologiques, technologiques, socio-culturelles et d'infrastructure du produit touristique optimal, préalablement identifié.

Il est préférable de disposer de plusieurs solutions alternatives, le choix final de la solution étant fonction du scénario retenu pour le développement touristique et pour la demande réelle sur le marché touristique.

#### 2.4.5 Normes

Les normes concernant l'ECA sont diverses et nombreuses, et se présentent sous la forme de normes et de réglementations professionnelles. La difficulté provient de leur contradiction fréquente ou de leur inexistence sur certains aspects. Un examen des normes de ce type (CAR/PAP, 1989) a révélé que certains paramètres utilisés dans la définition de normes diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, quelquefois jusqu'à 100 %. Certains auteurs (Baud-Bovy et Lawson, 1977) ont accordé beaucoup d'attention à ces normes.

De plus, les normes concernant l'ECA varient selon la zone étudiée, ses caractéristiques physiques, ses catégories programmées d'expérience touristique à offrir ... Par exemple, l'aire de baignade minimale prescrite par baigneur s'étend jusqu'à 6 m<sup>2</sup> pour les plages de sable utilisées intensivement, et jusqu'à 25 m<sup>2</sup> dans certains cas particuliers.

#### Encadré 10

##### Normes appliquées à Rhodes

1. Densité de touristes:
  - 50 visiteurs par 1 ha pour les hôtels de haute catégorie et équipements semblables,
  - 90 visiteurs par 1 ha pour les hôtels de moyenne catégorie et équipements semblables.
2. Densité de baigneurs sur les plages de sable:
  - 6 m<sup>2</sup> par baigneur pour des hôtels de moyenne catégorie et équipements semblables,
  - 8 m<sup>2</sup> par baigneur pour des hôtels de haute catégorie et équipements semblables.

Les normes concernant la planification touristique et la gestion des régions littorales peuvent être réparties dans les groupes suivants:

- les normes concernant la capacité de l'environnement physique;
- les normes de construction des équipements d'hébergement touristiques et des autres équipements;
- les normes de protection contre les différentes formes de pollution;
- les normes des infrastructures et des transports;
- et les normes concernant les questions socio-culturelles, démographiques et économiques.

L'expérience acquise dans l'application du concept d'ECA (Vis, Rhodes, Brijuni...) montre que le choix et le mode d'utilisation de ces normes sont différents dans chaque cas particulier. Certaines normes appliquées dans les cas de Vis, Brijuni et Rhodes sont énumérées dans les encadrés ci-après.

#### 2.4.6 Des ECA alternatives

Les solutions alternatives concernant l'ECA découlent de l'utilisation combinée des éléments flexibles et fixes de la capacité touristique de la destination. L'approvisionnement en eau (à travers la construction d'ouvrages hydrauliques ou d'installations de dessalement) ou un autre type d'infrastructure, ou la main d'oeuvre (à travers l'immigration ou le niveau d'éducation), ou encore les catégories de touristes (à travers l'accroissement ou la baisse du niveau de qualité de l'expérience touristique) sont des exemples d'éléments flexibles de la capacité.

L'analyse des solutions alternatives doit fournir des réponses quant aux avantages et inconvénients de chaque solution retenue. Ceci est indispensable pour la phase suivante de l'ECA, c'est-à-dire la définition des différentes options de développement touristique (scénarios alternatifs de développement).

## **2.5 Options de développement touristique**

Depuis qu'il est pleinement reconnu que la capacité d'accueil en général - et celle des régions littorales de la Méditerranée en particulier - n'est pas une catégorie fixe, il est devenu évident qu'un certain nombre d'options de développement différentes est utile pour la zone dont la capacité d'accueil est en cours d'évaluation. Toutes ces options de développement doivent être élaborées en tant que scénarios individualisés de développement touristique, qui ensuite seront examinés pour aboutir à l'option la plus appropriée pour cette zone particulière. D'abord, un scénario-cadre est élaboré en conformité avec les variantes extrêmes de la capacité d'accueil et qui ne dépend pas de ses composantes flexibles. Ensuite, l'analyse se focalise sur des scénarios faisables plutôt que sur ceux extrêmes. Les résultats devraient faciliter le choix de l'option de développement la plus appropriée qui, en retour, devrait constituer la base de détermination exacte de la capacité d'accueil de la zone en question.

En principe, les scénarios de développement de base sont les mêmes pour toutes les zones (dans et en dehors de la Méditerranée) et peuvent être subdivisés en quatre groupes:

- (a) un scénario de développement entièrement libre, sans aucune restriction;**
- (b) un scénario de développement touristique intensif, avec quelques éléments de contrôle;**
- (c) un scénario de développement de tourisme alternatif ou "éco-tourisme";**
- (d) et un scénario de développement touristique durable.**

#### **Encadré 11**

##### **Développement libre dans la partie nord-est de l'île de Rhodes**

Dans une zone relativement petite, on dénombre plus de 40 000 lits, seulement dans les hôtels. Bien que la zone nord-est ne couvre que 100 km<sup>2</sup> et s'allonge à quelque 30 kilomètres de la côte insulaire, s'y trouvent concentrés 10% de toutes les capacités hôtelières représentant 15% de la totalité et plus de 17% du trafic de touristes étrangers de la Grèce entière. Une des conséquences directes de la saturation causée par le développement libre non maîtrisé est la baisse de la satisfaction des touristes et les dommages économiques directs (prix de l'hôtellerie en baisse pour maintenir la demande). Etant donné le danger qu'un tel concept, évidemment inadéquat, s'étende sur les zones environnantes, la décision a été prise d'élaborer une démarche d'ECA pour la partie centre-est de l'île afin d'en contrôler le développement.

### 2.5.1 Le scénario de développement libre, sans aucune restriction

C'est le scénario qui est généralement considéré comme inacceptable, du fait qu'il implique un dépassement de la limite supérieure de la capacité d'accueil dans tous les domaines. Ceci revient à abandonner une zone aux capitaux d'entreprises en concurrence dans un marché libre. Cette alternative n'est intéressante que pour des entreprises qui courent après le profit maximal à court terme et qui ne se soucient pas des conséquences à long terme pouvant affecter l'environnement. Il est peu probable qu'un pays quelconque recourra à un tel scénario, à moins qu'il n'y ait une absence totale de conscience pour l'environnement, ou bien un besoin désespéré de renflouer rapidement les caisses de l'Etat. La population locale, en règle générale, s'opposera à toute tentative destructive d'un développement mal conçu et de courte durée.

Ce scénario ne fera l'objet d'une élaboration minutieuse que lorsqu'il existe des tentatives évidentes pour sa mise en oeuvre dans des zones où le tourisme est encore relativement peu développé, et que ces tentatives cherchent à éviter l'élaboration d'études d'impact sur l'environnement. Bien entendu, de telles analyses pourront également être conduites dans les zones où un tel scénario de développement a déjà été mis en oeuvre et où la restauration et la réhabilitation d'espaces saturés sont nécessaires.

### 2.5.2 Le scénario de développement touristique intensif

Par ses éléments de base, le scénario de développement touristique intensif est pratiquement similaire au scénario de développement libre, étant donné qu'il envisage des interventions relativement importantes sur le terrain et que son objectif principal est de tirer un profit maximum du tourisme. La différence essentielle entre les deux scénarios réside dans le fait que l'administration étatique joue un rôle important dans la mise en oeuvre du scénario de développement touristique intensif, garantissant ainsi un certain contrôle. Ce scénario prend en considération la capacité d'accueil de l'environnement ainsi que les systèmes économiques et politiques. Cependant, il a tendance à négliger la capacité d'accueil d'ordre socio-économique à laquelle, en règle générale, on attribue des valeurs maximales inférieures à celles de la capacité d'accueil d'ordre politico-économique. On n'y tient pas souvent compte de l'opinion publique, et on a tendance à "persuader" la collectivité locale d'accepter un tel modèle en gonflant les bénéfices économiques escomptés.

Etant donné que ce type de scénario est présenté comme une alternative dans la presque totalité des plans touristiques, il nécessite une description et une analyse détaillées, surtout vis-à-vis des problèmes socio-culturels et des relations entre les touristes et la population locale. Les seuls cas où le scénario de développement intensif n'exige pas d'approfondissement sont les zones sous restrictions ou sous restrictions sévères, où le dilemme du développement futur se résume à la décision de se centrer sur un développement durable moins intensif ou bien de s'orienter vers un tourisme alternatif, ce qui signifie qu'en termes de tourisme, certains espaces et l'environnement naturel devront rester intacts.

#### **Encadré 12**

##### **Développement touristique intensif à Porec**

Dans la région de Porec, sur la côte occidentale de la péninsule istrienne en Croatie, on trouve environ 25 000 lits en hôtels, 60 000 en camping-caravaning et 10 000 lits dans les autres équipements d'hébergement, sur une surface d'environ 350 km<sup>2</sup> et le long de la frange littorale de 65 km de longueur. Avec près de 8 millions de nuitées concernant principalement des visiteurs étrangers répertoriés aux meilleures saisons touristiques, Porec est de loin la plus importante zone touristique de Croatie. Bien que ceci puisse faire croire que la zone est saturée, la concentration de touristes y paraît beaucoup moins visible que dans d'autres zones touristiques de moindre importance. Ce résultat a été obtenu par l'étalement des équipements touristiques sur toute la région, l'interdiction du trafic le long de la côte, le développement du système de "cul de sac" pour les accès aux équipements touristiques et par l'implantation de différents équipements de service et de divertissement dans leur voisinage immédiat. Autrement dit, certains impacts négatifs du développement touristique intensif peuvent être évités grâce à une planification et une conception soignées, assorties d'un développement contrôlé.

### Encadré 13

#### **Développement touristique alternatif**

Des exemples de tourisme alternatif en tant qu'orientation fondamentale sont pratiquement inexistantes dans les pays méditerranéens, à moins que nous ne prenions en considération les zones soumises à un strict contrôle ou les exemples isolés de zones où des formes limitées de tourisme alternatif ont été acceptées comme une forme de "refus" au tourisme. Les destinations favorisant les formes alternatives de tourisme sont plus nombreuses en dehors de la Méditerranée, surtout dans les îles isolées de l'Océan Pacifique et Indien, et dans certaines zones de pays très industrialisés tels que les Etats Unis et le Japon. L'orientation vers le tourisme alternatif peut venir d'une attitude restrictive à l'égard du tourisme, pour des raisons religieuses ou idéologiques, comme en Syrie et en Algérie dans une faible mesure, et surtout en Libye de manière drastique. Jusqu'à récemment, l'Albanie manifestait une attitude très rigoureuse vis-à-vis du tourisme, imposée par le gouvernement communiste, mais avec l'introduction de la démocratie et l'orientation vers l'Europe, l'Albanie s'ouvre au tourisme et ne montre pas le désir de le restreindre uniquement à ses formes alternatives.

#### 2.5.3 Le scénario de développement touristique alternatif

Le scénario de développement touristique alternatif - ou scénario dit de l' "éco-tourisme" - est devenu extrêmement populaire ces derniers temps. Il s'est manifesté comme une réponse critique au concept de tourisme de masse ou "tourisme industriel". Bien que les intentions des promoteurs du tourisme alternatif soient essentiellement positives, cette utilisation du concept a commencé à dégénérer en affichant une critique sévère, en termes anthropologiques et écologiques, du tourisme en général. Cette dérive a entraîné son abandon de la part justement des collectivités auxquelles il était initialement destiné. Ce qui s'est en fait passé, c'est que certains promoteurs de ce scénario tendaient à vouloir mettre la population locale sous surveillance dans une éprouvette. Dans des cas extrêmes, des réserves spéciales pour "indigènes" ont même été recommandées.

La caractéristique de ce scénario est que, au lieu d'une interaction, il offre une communication à sens unique entre les résidents et les visiteurs (scientifiques, aventuriers, défenseurs de l'"alternativisme"... ) et qu'il ignore les bénéfices économiques potentiels du tourisme. Vis-à-vis de la capacité d'accueil, le scénario de tourisme alternatif, dans les cas modérés, fournit un contre-pied du scénario de développement intensif.

Ce scénario tend à présenter les valeurs les plus basses possibles de la capacité d'accueil. L'importance des domaines socio-culturels et purement écologiques (préoccupation pour la perturbation de l'équilibre naturel) y est excessivement mise en relief, tandis que, en règle générale, les aspects économiques et politiques n'y sont pas pris en considération. Dans les cas extrêmes, lorsque le développement touristique envisagé est au-dessous des plus faibles niveaux de la capacité d'accueil, ou lorsque toute forme de tourisme est rejetée, le concept de tourisme alternatif apparaît comme un contre-pied au scénario de développement libre.

Le scénario de tourisme alternatif doit être considéré comme une possibilité réaliste, partout où il apparaît c'est-à-dire dans les zones qui ont été classées comme à restrictions sévères ou à restrictions, selon la méthodologie du PAP. Ce scénario doit aussi être pris en considération pour les aires contrôlées, spécialement les aires de valeur culturelle et historique exceptionnelle, et pour celles dont la valeur tient à l'identité originelle de leur population locale.

#### 2.5.4 Le scénario de développement durable

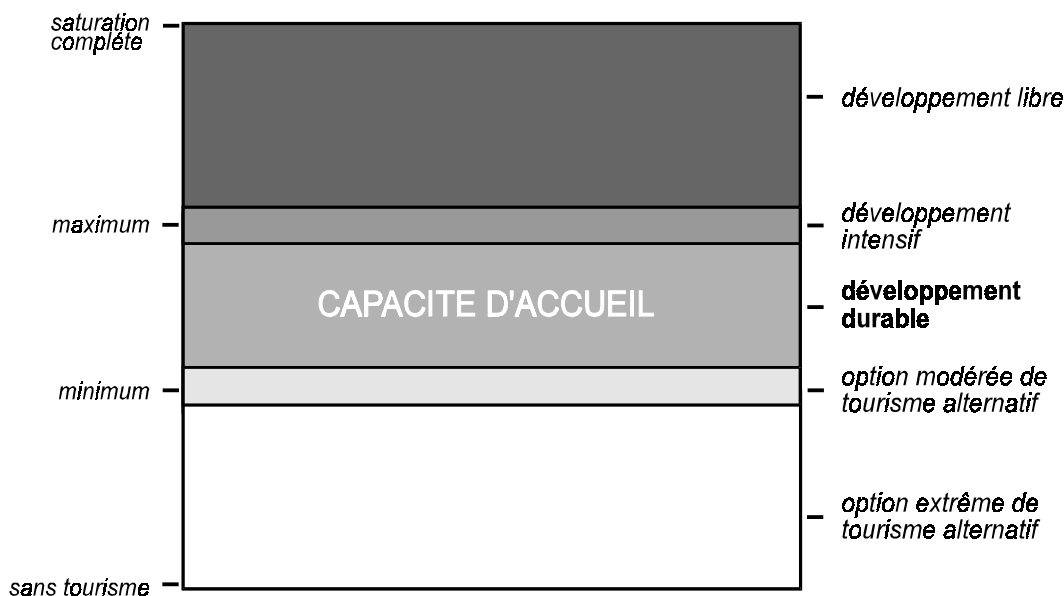
En dernier lieu, il y a le scénario de développement durable qui trouve théoriquement sa place entre les capacités d'accueil maximale et minimale, c'est-à-dire entre le scénario intensif et la variante modérée du scénario alternatif. L'essence du tourisme durable est la mise en harmonie de la situation locale avec les intérêts régionaux et nationaux, visant la gestion harmonieuse, d'une part des ressources qui sont les attraits touristiques, et d'autre part des activités touristiques, celles-ci ayant été planifiées en fonction du marché et du profil du produit touristique, ainsi qu'en respect des limitations liées aux aspects écologique, socio-culturel, économique et politique.

La quantification d'un scénario de développement durable, c'est-à-dire la planification de la quantité et du type de capacités et de flux touristiques, est fonction de la situation du site concerné. Il est donc nécessaire d'identifier les éléments les plus constants de la capacité d'accueil (capacités physique, écologique, démographique et de ressources), ainsi que la gamme de valeurs des éléments flexibles tels

que la capacité des infrastructures et la capacité socio-culturelle de la collectivité locale. Le principal dispositif correcteur se situe dans le domaine économique et politique, c'est-à-dire dans la volonté du pays à favoriser ou à décourager certains projets touristiques, soit à travers des moyens juridiques, soit par des investissements directs.

Prenant en considération tous ces éléments, un scénario de développement durable peut offrir plusieurs valeurs optionnelles de la capacité d'accueil ou plusieurs concepts de développement touristique, ou bien il peut permettre de retenir une option. Cette option sera plus proche du scénario de développement intensif ou du scénario modéré de tourisme alternatif, en premier lieu selon l'état du site en question.

**Figure 7. Schéma des relations entre les scénarios alternatifs et la capacité d'accueil**

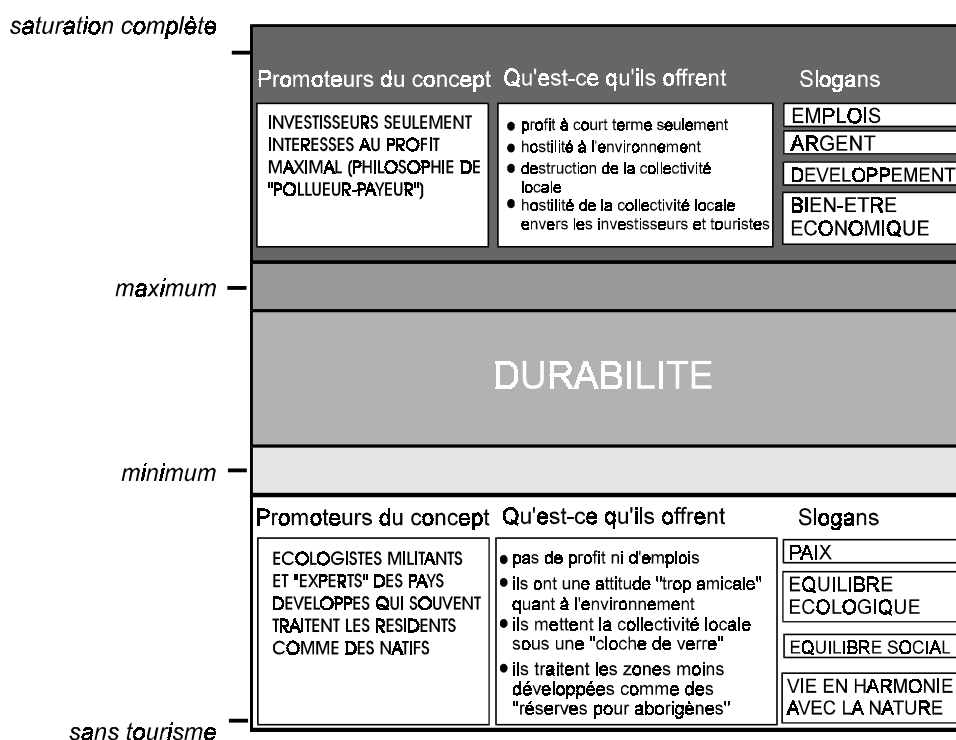


Ce qui précède conduit à la conclusion que chaque site nécessite l'application du modèle de développement durable en tant que niveau optimal du développement du site concerné. Quant à la capacité d'accueil, l'approche du développement durable prend conscience des scénarios de développement intensif et de la variante modérée du tourisme alternatif comme déterminant les limites supérieure et inférieure de la capacité d'accueil et résultant des composantes flexibles (voir la figure 7). Les variantes généralement inacceptables qui entraîneraient un dépassement des limites de la capacité d'accueil, soit au-dessus du maximum (le développement sans restrictions) soit au-dessous du minimum (variante extrême de tourisme alternatif), n'exigent pas d'être élaborées, sauf s'il y a un danger évident où il est possible qu'elles soient mises en application.

Qu'un modèle de tourisme durable soit plus proche des limites supérieures ou inférieures de la capacité d'accueil théorique, cela dépend des traits spécifiques du site donné, c'est-à-dire des exigences exprimées aux niveaux local, régional et national. Si parmi les facteurs décisifs, l'influence est plus grande du côté d'investisseurs ou de promoteurs qui en premier lieu cherchent à faire des profits à court terme et ne se soucient pas vraiment de l'environnement ou de la collectivité locale, on peut s'attendre à ce que la capacité d'accueil soit "poussée" jusqu'aux limites supérieures, et même au delà. D'un autre côté, si l'influence prépondérante est dans les mains d'écologistes et de conservateurs qui sont indifférents aux bénéfices économiques, ou bien d' "experts" en tourisme venant de pays fortement industrialisés qui sont prétendument soucieux de la préservation du mode indigène de vie des "natifs" et qui "tirent" la capacité d'accueil jusqu'à la limite inférieure, et même en deçà. Le premier groupe justifie sa version de la capacité d'accueil par la création d'emplois et le bien-être économique pour la collectivité locale, tandis que le second groupe trouve argument de la préservation de la paix, de l'équilibre social et de la vie en harmonie avec la nature (figure 8).

Dans certains cas, il est possible d'offrir plusieurs options de tourisme durable, en fonction de circonstances particulières, surtout dans les domaines économique et politique. Un modèle de flux touristiques (basé sur des séjours d'un seul jour et de quelques jours) peut permettre de prévoir la capacité des transports et des chemins, ainsi que de poser le problème de la capacité des centres commerciaux, des sites historiques et d'autres ressources complémentaires.

Figure 8. Philosophie de durabilité



Bien entendu, des changements dans l'évaluation de la capacité d'accueil sont possibles si, au cours du temps, des changements apparaissent sur le site observé comme conséquences à différents facteurs, tels que la structure instable de la demande (en fonction du pouvoir économique, du niveau d'éducation, des normes de comportement...), la situation écologique, les constructions nouvelles, ou bien l'immigration de nouvelles populations.

## 2.6 Analyse des scénarios et sélection du scénario le plus souhaitable

De l'examen des types de scénarios alternatifs, il ressort que chaque site pour lequel on évalue la capacité d'accueil requiert l'élaboration d'au moins trois, voire même quatre scénarios. Cependant, une élaboration détaillée n'est normalement nécessaire que pour un - ou rarement deux - scénario qui demeure après l'élimination des autres, ceux-ci s'étant avérés d'évidentes solutions inacceptables. L'analyse des scénarios de développement doit tendre à établir les conséquences possibles de chaque scénario, avec une attention particulière pour les zones où peuvent se produire les effets environnementaux les plus nuisibles.

La sélection des scénarios dépend de l'analyse de la capacité d'accueil à travers les groupes individuels de paramètres, le cadre fondamental à l'intérieur duquel on cherche des scénarios favorables étant décrit par des paramètres constants et mesurables, surtout en matière physique et économique. Dans le cas où les paramètres constants aboutissent à la plus faible valeur de la capacité d'accueil, tous les scénarios avec une capacité d'accueil plus importante peuvent être rejetés, ce qui réduit l'analyse à un seul scénario. Cependant, ces cas sont très rares dans la pratique, surtout en Méditerranée.

Contrairement à la situation précédente, la limite de la plus basse valeur de la capacité d'accueil d'une destination touristique en Méditerranée se trouve le plus souvent parmi les paramètres socio-économiques flexibles. En conséquence, l'analyse des paramètres économiques et politiques, spécifiques au site étudié, a un rôle principal dans la définition du scénario de développement réalisable. Les deux types de paramètres, constants et flexibles, auront une importance beaucoup plus grande dans l'allocation d'équipements touristiques à l'intérieur de la zone de destination touristique, au micro-niveau de la localité.

#### Encadré 14

##### Valeurs de la capacité d'accueil à Vis

Dans l'exemple de Vis, une île adriatique isolée, les valeurs suivantes de la capacité d'accueil ont été déterminées: 16 000 à 20 000 touristes stationnaires pour le scénario de développement intensif; 2 500 pour le scénario de développement alternatif; et 4 900 touristes selon le concept de développement durable. Les traits spécifiques de l'île de Vis et son environnement ont influencé la décision à choisir une valeur plus proche du scénario alternatif de tourisme, bien qu'elle soit double. L'aspect socio-culturel du problème, c'est-à-dire les exigences de la collectivité locale et la principale orientation stratégique du pays vis-à-vis du développement du tourisme dans les îles comme Vis, sujette à un fort dépeuplement et au déclin économique, a été d'une importance particulière.

Lorsqu'on décide du choix d'un scénario de développement, il est particulièrement important d'évaluer les dépenses matérielles et sociales probables, dans le cas de la mise en oeuvre d'activités visant le rehaussement du niveau supérieur de la capacité d'accueil dans le but d'appliquer des modèles moins restrictifs. Si par exemple, la capacité des infrastructures (approvisionnement en eau, systèmes d'égouts, traitement des eaux usées, réseau de transports, réseau téléphonique) ne permet pas un développement touristique plus intensif, il est nécessaire non seulement de calculer les coûts probables de construction, mais aussi de définir les conditions de financement. Ceci signifie que la situation changera considérablement si ces dépenses ne sont pas mises à la charge des investisseurs touristiques, parce que l'Etat - ou un autre facteur extérieur - trouve intérêt à couvrir ou à réduire ces dépenses.

De même, si par exemple, la main d'oeuvre disponible, par sa taille et sa structure d'éducation, n'est pas en mesure de répondre aux besoins d'un nouveau développement, il est nécessaire d'identifier les conséquences de l'apport de main d'oeuvre de l'extérieur. De ce point de vue, la situation est plus aisée si un nouveau développement est planifié dans des régions urbaines ou développées; par contre, la situation est plus difficile lorsqu'il s'agit de collectivités vivant en autarcie avec une identité locale marquée, surtout si la main d'oeuvre doit venir de régions ayant des habitudes et des normes de comportement très différentes.

Grâce aux travaux sur le terrain, même si les sources d'information sont limitées, il est possible de définir un cadre approximatif de développement potentiel d'une région sur la base d'une analyse de l'état actuel de la collectivité locale. L'expérience acquise au niveau mondial de manière générale, et en Méditerranée en particulier montre que la collectivité locale a habituellement une bonne intuition du type de développement qui lui convient le mieux et que les conflits surgissent plus fréquemment quand les concepts de développement sont imposés de l'extérieur. Ainsi, la sélection des scénarios les plus souhaitables passe par une sorte de "test" des relations entre le scénario possible et les espérances de la collectivité locale et des investisseurs potentiels. Des solutions jugées inacceptables sont alors rejetées comme irréalisables. Ainsi, la participation et l'engagement de la collectivité ont une importance vitale dans le processus de la planification du développement touristique.

#### Encadré 15

##### Valeurs de la capacité d'accueil à Rhodes

D'après l'exemple de la partie centre-est de l'île de Rhodes, la capacité d'accueil a été évaluée à environ 30 000 lits touristiques sur une surface de 400 km<sup>2</sup> et avec 18 500 habitants (en 1991). La décision, portée sur un tourisme durable proche de la solution de développement intensif, a été influencée par le fait que le tourisme est fortement développé dans la totalité de l'île, que l'économie entière est orientée vers le tourisme, et que la zone avoisinante située au nord de l'île est déjà saturée. Il a donc été estimé qu'il serait optimal de permettre dans cette zone un développement intensif mais toujours contrôlé, de manière à satisfaire les initiatives d'investissements, tout en permettant la mise en oeuvre de mesures de protection dans les parties sud de l'île, encore préservées, où le développement touristique est à peine visible. Un tel développement est possible vis-à-vis des paramètres physiques de la capacité d'accueil mais aussi (contrairement à Vis) vis-à-vis des paramètres socio-culturels, puisque la population, sous l'influence du développement touristique de l'île entière, est prête à accepter ce nouveau développement puissant.



## Encadré 16

### Evaluation de scénarios à Rhodes

Dans le cas de la partie centre-est de l'île de Rhodes, il a été suggéré un scénario de développement durable qui, en comparaison avec l'île de Vis, a beaucoup plus d'ampleur vis-à-vis de l'espace physique, sans pour autant dépasser les limites d'un développement contrôlé. En effet, il y a une forte pression pour l'élargissement des capacités - ce qui décourage la proposition de modèles plus restrictifs - car la population locale s'est déjà habituée au développement intensif du tourisme et l'économie locale toute entière s'appuie sur le tourisme. Ainsi, les principaux arguments contre l'adoption du modèle de développement intensif n'étaient pas d'ordre écologique ou socio-culturel, mais économique et politique. On a voulu éviter les effets négatifs de la saturation touristique qui se sont déjà traduits par un profit en diminution en provenance du tourisme, dans la partie nord autour de la ville de Rhodes. Cette région a été abandonnée au développement libre et, pour cette raison, se trouve aujourd'hui saturée du point de vue touristique.

Durant le travail sur le terrain dans l'île de Vis, on s'est rendu compte que les deux seules localités de l'île avaient deux points de vue différents sur le développement touristique. La ville de Vis penchait pour un développement plus intensif, se traduisant *inter alia* par la construction d'un port de plaisance, ce qui était en harmonie avec les possibilités physiques et les caractéristiques socio-culturelles de la ville. A l'encontre de Vis, la ville de Komiza, collectivité relativement close avec une identité culturelle spécifique fortement prononcée, a opté pour un développement touristique plus modéré, n'exigeant pas la construction de grandes capacités d'hébergement ou l'importation de la main d'oeuvre de l'extérieur de l'île. Comme ce point de vue s'accordait avec les traits physiques et d'environnement du site, il n'y a pas eu de raison de ne pas le respecter ou l'introduire dans une option appropriée de développement.

En conséquence, le fondement pour la détermination de la capacité d'accueil concernant le tourisme est constitué de paramètres fixes de la capacité d'accueil, précisément définis, et d'une évaluation la plus précise possible des coûts matériels. Des paramètres précisément définis offrent un cadre solide pour l'établissement du scénario optimal de développement, tandis que la proposition de plusieurs scénarios également favorables n'est possible que dans le cas où la situation dans les domaines économique et politique n'est pas définie, c'est-à-dire lorsque les principaux intervenants concernés par le développement touristique d'un site donné ont des opinions différentes.

## **2.7 Définition d'un modèle de développement touristique comme base d'évaluation de la capacité d'accueil**

### 2.7.1 Considérations générales relatives à l'évaluation finale de la capacité d'accueil

La sélection d'un scénario spécifique de développement suppose que la capacité d'accueil de la zone a été approximativement déterminée. Une détermination précise de la capacité d'accueil ne peut se faire qu'après que la décision ait été prise sur une ou exceptionnellement deux options de développement. La différence essentielle par rapport aux précédentes interprétations de la capacité d'accueil se situe dans le fait que cette capacité d'accueil était autrefois déterminée immédiatement, tandis que dans les pratiques plus récentes, on définit d'abord le scénario de développement, d'où la capacité d'accueil se déduit avec précision. Comme les éléments fixes de la capacité d'accueil ont déjà été identifiés durant la phase précédente de préparation, il faut encore précisément déterminer les éléments flexibles, ceci étant possible grâce à la décision à mettre en oeuvre un seul scénario de développement.

Par exemple, supposons deux collectivités locales où la capacité socio-culturelle d'accueil, en tant qu'élément limitatif de la capacité d'accueil, permet pour le moment 2 000 touristes. Une des collectivités ne désire pas de développement touristique ultérieur et n'est pas disposée à recevoir de nouvelles populations, tandis que l'autre convoite un développement touristique plus intense et est prête à accepter des immigrants potentiels. Pour la première collectivité, la solution la plus appropriée sera probablement un développement touristique durable proche d'une variante modérée de tourisme alternatif ("éco-tourisme"), tout en maintenant les valeurs de la capacité d'accueil initialement déterminées. Pour la deuxième collectivité, il apparaît une possibilité d'élever le seuil de

la capacité d'accueil à 2 500 ou 3 000 touristes, surtout si au niveau national, il y a une tendance à inciter l'immigration et le développement touristique à travers l'amélioration des infrastructures, l'allocation de terres agricoles, des facilités fiscales...

Cette élévation du seuil de la capacité d'accueil n'est possible que si elle n'entraîne pas le dépassement des seuils d'autres éléments de la capacité d'accueil. Si par exemple, la collectivité locale hypothétique précitée vise un développement du tourisme balnéaire en été et si la capacité fixe de la côte concernée est de 2 400 touristes, l'ensemble de la capacité d'accueil ne pourra alors pas dépasser 2 400 touristes, bien que dans des conditions nouvelles, le seuil de la capacité d'accueil socio-culturelle puisse être élevé au-delà de ce nombre.

**On peut donc conclure que le rôle clé dans la prise de décision sur le scénario de développement et, par conséquent, dans la détermination précise de la capacité d'accueil, appartient à l'utilisation de la composante induisant les valeurs les plus basses.** Pour cette raison, une attention exceptionnelle doit être accordée à ces composantes, du fait qu'elles déterminent le seuil le plus bas et, éventuellement, la capacité d'accueil finale.

Une telle méthodologie pour le choix des scénarios et pour la définition de la capacité d'accueil s'applique en principe à toutes les régions, mais selon les régions, des composantes différentes de la capacité d'accueil peuvent prendre plus d'importance. Ainsi, dans des régions urbaines hautement développées, où les caractéristiques socio-culturelles de la population locale et des touristes sont presque identiques, les composantes physiques et écologiques sont plus prononcées. C'est la raison pour laquelle une approche plus technocratique de la capacité d'accueil prévaut dans ces pays.

Dans les régions à développement modéré, et surtout dans celles moins développées, où se situe la majorité des régions côtières méditerranéennes (excepté la France, l'Italie et l'Espagne), les composantes socio-démographiques et socio-culturelles de la capacité d'accueil ont une plus grande importance, et l'influence des acteurs politiques et économiques est aussi plus prononcée. Ainsi, la Méditerranée dans son entier exige une approche particulière, où les différentes régions nécessitent des approches différenciées qui tiennent compte des caractéristiques essentielles de l'environnement et des types de tourisme.

### 2.7.2 Traits spécifiques de l'évaluation de la capacité d'accueil en Méditerranée

Les principales caractéristiques communes à l'environnement méditerranéen qui influencent directement l'évaluation de la capacité d'accueil sont: la sensibilité des éco-systèmes, le climat spécifique méditerranéen (été chaud et sec, hiver doux et humide), les sols perméables, le fait que le bassin méditerranéen est presque clos, une grande richesse en monuments culturels, les traditions et les comportements spécifiques de la population locale.

Le tourisme méditerranéen est caractérisé par une forte saisonnalité avec une grande pression en été, un tourisme balnéaire prédominant et par le fait qu'en Méditerranée, l'une des principales régions touristiques du monde, le tourisme constitue une des principales activités humaines dans la plupart des pays. Pour cette raison, lors de l'évaluation de la capacité d'accueil des pays méditerranéens, il doit être accordé à certains éléments (présentés dans le tableau 8) une attention plus soutenue que dans le cas d'autres destinations touristiques mondiales.

Comme un grand nombre d'éléments précités ont été insuffisamment pris en considération dans le passé, le concept d'ECA n'a pas été appliqué dans la plupart des pays méditerranéens, ou bien les recommandations données dans de nombreuses études n'ont pas été suivies. En fait, l'évaluation de la capacité d'accueil a fréquemment été comprise, non pas comme un outil d'atténuation des conflits développement-environnement, mais plutôt une charge qui pèse sur le développement et un fardeau inutile vis-à-vis de fonds d'investissement déjà modestes.

Une telle réaction à l'évaluation de la capacité d'accueil dans plusieurs pays méditerranéens est le résultat du fait que la plupart des experts s'occupant de la capacité d'accueil sont venus de pays hautement développés (Europe de l'ouest, Etats Unis) qui, en même temps, étaient les principaux générateurs de la demande touristique. Par suite d'un niveau de développement général considérablement plus élevé, ces pays ont eu des normes de capacité d'accueil plus exigeantes et des possibilités matérielles leur permettant de mettre en oeuvre les mesures nécessaires, surtout dans les domaines écologique et d'infrastructure. En même temps, vu les habitudes et les comportements identiques de la population locale et des touristes, le domaine socio-culturel a été généralement négligé dans ces pays ou bien soumis à la soi-disant approche "écologique" visant à mettre la

population locale des destinations touristiques moins industrialisées sous une sorte de "cloche de verre" ou dans une "éprouvette".

**Tableau 8. Eléments de la capacité d'accueil dans les pays méditerranéens auxquels une attention particulière doit être accordée à cause des caractéristiques générales et touristiques de ces pays**

| <b>Composante</b>                 | <b>Raison de son importance particulière</b>   | <b>Conséquences négatives possibles</b>  |
|-----------------------------------|--|--|
| éco-système                       | - vulnérabilité accrue due au climat spécifique  | - perturbations dans l'équilibre naturel, disparition d'espèces rares  |
| paysages attractifs               | - vulnérabilité particulière de la plupart des sites attrayants (îles, aires protégées)  | - atteinte aux fondements mêmes de l'économie, les flux touristiques étant motivés par la qualité de l'éco-système                         |
| alimentation en eau               | - pénurie d'eau en été<br>- perméabilité du sol  | - menace pour le développement touristique<br>- menace pour les activités traditionnelles, surtout l'agriculture<br>- prix élevés de l'eau |
| eaux usées                        | - climat sec en été<br>- le bassin méditerranéen est clos  | - augmentation à terme du niveau (déjà élevé) de la pollution marine et de celle des eaux douces   |
| transports                        | - augmentation excessive de la circulation en période estivale<br>- routes étroites, surtout dans les villes historiques<br>- vulnérabilité des monuments culturels à la pollution atmosphérique et sonore | - embouteillages<br>- haut degré de pollution atmosphérique dans les villes touristiques<br>- dégradation des monuments culturels          |
| aspects économiques               | - degré de développement économique inférieur à celui des pays de provenance de touristes  | - augmentation à terme des différences sociales<br>- déclin de l'économie méditerranéenne traditionnelle                                   |
| patrimoine culturel et historique | - patrimoine culturel et historique exceptionnellement riche<br>- fonds limités pour la conservation et la promotion de ce patrimoine  | - dégradation des monuments culturels<br>- baisse d'attractivité des zones touristiques due au patrimoine historique menacé                |
| aspects socio-culturels           | - culture traditionnelle et normes de comportements<br>- existence d'un grand nombre de petites communautés spécifiques ayant préservé leur identité locale  | - destruction de la culture locale<br>- conflits entre la population locale et les touristes<br>- augmentation de la criminalité           |

Conformément à ces opinions, le vieux concept d'ECA n'était applicable qu'aux pays méditerranéens très développés ayant un niveau identique de civilisation et une structure identique de la population locale et des touristes (la France, l'Italie et l'Espagne), et dans une moindre mesure aux pays modérément développés (la Croatie, la Grèce et la Turquie), tandis qu'il était totalement impensable pour la plupart des pays du sud. Ainsi, le concept qui est proposé ici et qui s'appuie sur l'élaboration de scénarios de développement ayant précédé la détermination de la capacité d'accueil, a une structure beaucoup mieux adaptable qui le rend applicable à l'ensemble de la Méditerranée.

## 2.8 Instructions pour l'application de l'ECA

Après avoir déterminé l'ECA pour la zone entière, il faut proposer des instructions pour son application, qui soient simples, claires et adaptées aux utilisateurs. Ainsi, différents ensembles d'instructions doivent être préparées pour les groupes d'utilisateurs suivants:

- les collectivités locales;
- les organismes régionaux et gouvernementaux;
- les planificateurs de l'aménagement du territoire;
- les promoteurs du tourisme/investisseurs/praticiens de l'industrie touristique;
- et les acteurs de l'économie touristique.

Dans la formulation des instructions, il est particulièrement important d'avoir présent à l'esprit que, sans recourir à des interventions ultérieures considérables, elles doivent pouvoir servir de base pour les études de pré faisabilité et doivent contenir des recommandations claires pour la protection de l'environnement. La clarté, la simplicité et l'applicabilité des instructions à l'attention des divers groupes d'utilisateurs sont également importantes pour permettre un suivi efficace des effets de l'ECA.

Une condition préalable pour le respect des limites imposées par l'évaluation de la capacité d'accueil et pour une mise en oeuvre efficace des plans conformes au scénario de développement retenu, est le consensus entre les parties intéressées, c'est-à-dire entre la collectivité locale, la région, l'Etat et les investisseurs locaux et étrangers. Le consentement de la collectivité locale est particulièrement important, sans lequel ni le scénario de développement retenu ne pourra fonctionner dans la pratique, ni la fourniture d'une offre de la qualité ne sera possible pour assurer un séjour agréable aux touristes. L'appui de la région et de l'Etat est également indispensable pour garantir un soutien légal et, peut être, une aide matérielle à la mise en oeuvre du scénario optimal de développement, ceci qui sécurisera automatiquement les investisseurs dans la région donnée.

La flexibilité et l'adaptabilité du concept proposé d'évaluation de la capacité d'accueil permet le choix d'un scénario de développement durable pour le tourisme, qui soit à la fois faisable et écologiquement acceptable. S'il y a une divergence d'opinions entre la collectivité locale et l'Etat, il faut examiner attentivement les deux opinions et trouver des arguments clairs et solides pour dissuader le groupe qui cherche à imposer un concept de développement écologiquement inacceptable. Dans tous les cas, on doit laisser la priorité aux besoins de la collectivité locale, tandis que ceux de la région et de l'Etat doivent être considérés avec plus de flexibilité dans les cas de différentes opinions des parties concernées.

Le mécanisme assurant la mise en oeuvre la plus efficace du concept d'ECA, tel qu'il a été préalablement défini, est de l'intégrer dans les plans d'aménagement littoral comme étant un document réglementaire, c'est-à-dire dans le processus de la GIRL qui sera expliqué plus loin ci-après. Il est donc recommandé, là où cela est possible, de ne pas préparer l'évaluation de la capacité d'accueil d'une région comme un document séparé, mais plutôt comme une partie d'un plan intégré touristique. Néanmoins, si pour une raison quelconque, l'ECA a été préparée sous forme d'un document individualisé, on doit chercher à faire évoluer les plans existants de développement s'ils dépassent les valeurs de la capacité d'accueil, et à introduire l'ECA dans le plan touristique intégré qui devrait être préparé plus tard.

Dans les deux cas, le grand public devrait au moins être informé du travail sur la préparation de l'évaluation de la capacité d'accueil, et une coopération maximale doit être recherchée, non seulement avec les autorités locales, mais aussi avec la population locale et le grand public. En effet, si le consentement de tous les intervenants n'est pas obtenu, et surtout l'appui de la collectivité locale, même le développement le mieux conçu ne pourra pas fonctionner dans la pratique. L'attente d'un tel consensus constitue la condition préalable majeure, tant pour la préparation de l'ECA que pour son suivi dans l'avenir.

### **3. INTRODUCTION DE L'ECA DANS LES PLANS INTEGRES DE GESTION DES REGIONS LITTORALES**

#### **3.1 Le rôle et l'importance du tourisme dans le processus de la GIRL en Méditerranée**

L'importance du tourisme dans le processus de la GIRL en Méditerranée est plus grande que dans la plupart des autres régions du monde. Les deux principales raisons sont les suivantes:

- a) Dans presque tous les pays méditerranéens, le tourisme constitue une des principales activités économiques, imprégnant fortement l'ensemble de l'économie de ces pays. La nécessité de développer le tourisme influe directement sur le développement de l'agriculture, du commerce et des transports, et indirectement sur toutes les autres activités. Les plans de développement touristique ont une influence clé sur la planification des voies de circulation, des infrastructures, des communications...
- b) Comme la mer Méditerranée est un système clos et écologiquement vulnérable, le développement de toutes les autres activités influe fortement sur le développement du tourisme. La planification générale du développement doit donc être harmonisée avec celle du processus du développement touristique, même dans les régions où le tourisme n'est pas significatif. Ceci est très important dans le contexte d'un environnement menacé, du fait que les tendances touristiques actuelles demandent un environnement effectivement protégé et attrayant. Comme l'environnement méditerranéen risque de devenir moins compétitif sur le marché touristique à cause de sa dégradation excessive, la planification et la gestion des zones littorales en harmonie avec l'environnement émergent comme la condition préliminaire majeure du développement futur du tourisme.

#### **3.2 L'ECA comme un outil de la GIRL**

Selon les idées actuelles de la planification du développement touristique, l'ECA fait donc partie intégrante de tout plan touristique. Il en résulte que l'ECA doit être une composante de la GIRL. Le but essentiel de l'ECA est de fournir des paramètres relatifs au développement touristique qui peuvent servir à la planification d'autres activités, des voies de circulation et des infrastructures. Si l'ECA a été préparée avant le démarrage du processus de la GIRL, elle doit y être intégrée ultérieurement, en conformité avec son positionnement dans la GIRL.

Si le processus de la GIRL a commencé avant la préparation de l'ECA, l'ECA est alors à inclure dans la GIRL selon les instructions données ci-après.

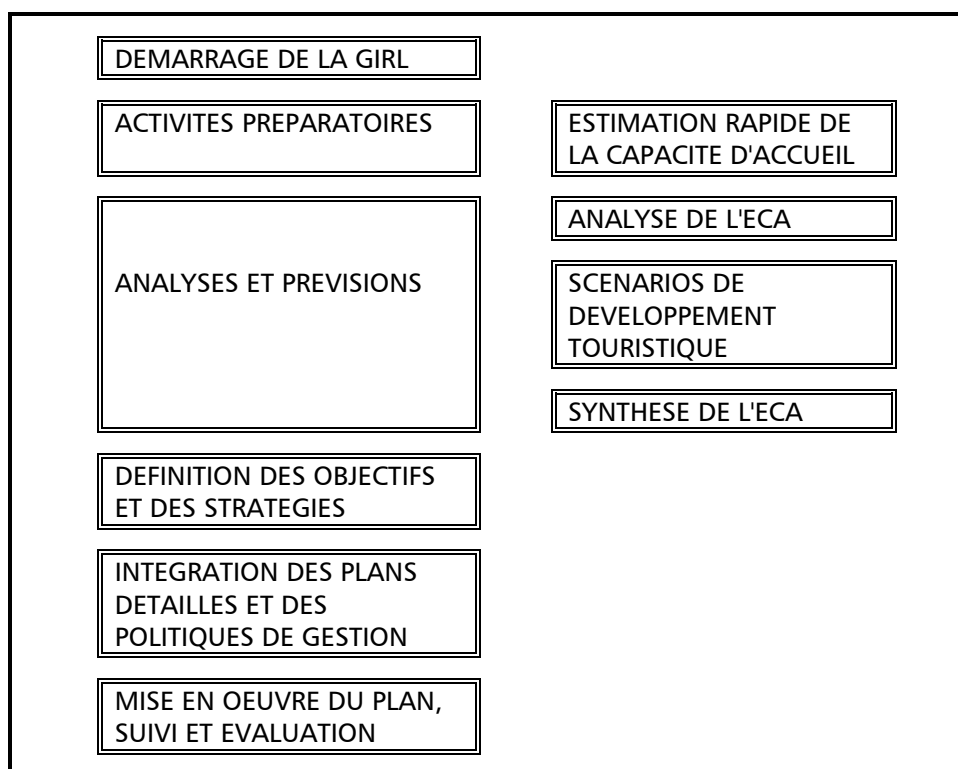
#### **3.3 Intégration de l'ECA dans les différentes phases de la GIRL**

Le positionnement de l'ECA à l'intérieur du processus de GIRL est défini d'après le schéma de la figure 9 qui résulte de la présentation plus détaillée du tableau 5, présenté précédemment. Il est utile de souligner ici les différences entre le cas où l'ECA a été préparée comme faisant partie de la GIRL, et le cas où elle a été faite séparément et puis introduite dans la GIRL. Les démarches à suivre peuvent alors être les suivantes:

- a) Cas où l'ECA n'a pas été préparée préalablement au processus de la GIRL
  1. Au cours des activités préparatoires à la planification de la GIRL et dès la première analyse engagée pour le plan touristique, il faut commencer par faire une évaluation rapide de la capacité d'accueil telle qu'elle est prévisible à partir des scénarios de développement généralement admis. Si c'est possible, il faut immédiatement calculer les valeurs de la composante de l'ECA qui est pressentie comme induisant la limite supérieure de la capacité d'accueil générale.

2. En parallèle avec la préparation des analyses et des prévisions détaillées de la GIRL et du plan de tourisme, il convient d'élaborer différentes options possibles de développement touristique qui pourront servir de base à la détermination de la capacité d'accueil.
3. Durant l'élaboration de la synthèse de plan touristique, et en parallèle avec les prévisions nécessaires pour définir les objectifs et stratégies de la GIRL, il faut élaborer une synthèse de l'ECA, c'est-à-dire choisir une des options de développement. Ainsi, la synthèse de l'ECA devient un des paramètres des objectifs et des stratégies de la GIRL.
4. Comme l'ECA précédemment déterminée est devenue un paramètre de la GIRL, l'évaluation des effets et le suivi de l'ECA s'effectueront dans le cadre du processus de révision de la GIRL et comme faisant partie de la mise en oeuvre du plan touristique.

**Figure 9. Schéma du processus d'intégration de l'ECA dans les différentes phases de la GIRL**



Dans la définition des différentes phases de travail et surtout dans la collecte de la documentation, il faut éviter le recouvrement des tâches le double emploi, c'est-à-dire faire inutilement deux fois la même chose. En effet, la plupart des données rassemblées pour les besoins de la GIRL sont identiques à celles requises pour l'ECA, de même que la majeure partie des données nécessaires à l'ECA sont déjà dans la documentation exigée pour la GIRL.

- b) Cas où le plan touristique et l'ECA, en tant qu'une de ses composantes, ont été préparés avant le démarrage du processus de la GIRL
1. Au sein des activités préparatoires de la GIRL, il convient de considérer l'ECA existante comme une des bases de travail des phases ultérieures.
  2. Les données issues de la documentation utilisée pour la préparation de l'ECA sont à introduire dans la documentation nécessaire à la préparation des analyses et des prévisions de la GIRL, c'est-à-dire que l'ECA doit être utilisée comme un document de travail fondamental dans toutes les phases du processus de la GIRL.
  3. Il faut harmoniser les objectifs et les stratégies à définir dans le cadre de la GIRL avec les résultats de l'ECA.
  4. Il faut enfin procéder comme dans la phase 4 du cas précédent.

## **ANNEXES**





## **Annexe I**

### **EVALUATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS L'ILE DE VIS (CROATIE)**

L'étude "Carrying Capacity Assessment for Tourism Development in the Island of Vis" a été élaborée au sein de l'action du PAP concernant le développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement. Elle repose sur les deux documents du PAP: "Orientations pour une approche environnementale à la planification et à la gestion du développement touristique dans les zones côtières méditerranéennes" (1989) et "Methodological Framework for Assessing Tourism Carrying Capacity in Mediterranean Coastal Zones" (1990).

Par sa superficie de 90,3 km<sup>2</sup>, l'île de Vis vient au dixième rang, et par sa population de 4.338 habitants en 1981, au onzième rang parmi les îles adriatiques. Avec les îles avoisinantes de Bisevo et de Sv. Andrija, et un certain nombre de petites îles inhabitées, la municipalité de Vis couvre une superficie de 101 km<sup>2</sup> et a une population de 4 352 habitants. Une géographie défavorable, associée à l'interdiction pour les étrangers de visiter l'île (en vigueur jusqu'à récemment), a contribué à un dépeuplement très intense de l'île. Bien que le processus de dépeuplement soit maintenant arrêté, durant la période 1971-1981, la population a diminué de 18,1%. En plus de l'île prise dans son ensemble, la population a diminué dans toutes ses agglomérations, sans exception. Selon le PNB par habitant en 1981, la région de l'ancienne municipalité de Vis était, avec la municipalité de Lastovo, la municipalité insulaire la moins développée de Croatie.

La population de Vis vit principalement de l'agriculture et de la pêche, et dans une moindre mesure, du traitement de la pêche et du tourisme. Dans le cas de Vis, tous les éléments de l'ECA spécifiques à la région méditerranéenne (comme indiqués dans le tableau), s'appliquent.

#### **Description de la procédure suivie**

Le principal objectif de cette étude était de vérifier par la pratique le cadre méthodologique que le PAP a élaboré pour l'évaluation de la capacité d'accueil des zones côtières méditerranéennes en matière de développement touristique, et d'offrir aux autorités locales, aux investisseurs, aux professionnels du tourisme, et aux planificateurs du territoire et de l'environnement, un guide et un projet pilote pour la planification et la gestion du tourisme dans l'île. Les travaux de recherche et d'élaboration de la première version de l'étude ont duré trois mois et ont été exécutés pendant la première moitié de l'année 1991.

Le concept théorique de la capacité d'accueil - d'après lequel il faut déterminer le nombre maximal de touristes pouvant simultanément visiter une destination touristique sans provoquer une dégradation inacceptable de l'environnement physique, écologique et socio-culturel, ou bien une baisse inacceptable de la qualité de l'expérience vécue (satisfaction) par les visiteurs - a été strictement suivi. Ce concept rompt avec l'idée d'une capacité physique universelle, telle qu'elle était appliquée précédemment dans les calculs de capacité d'accueil globale pour le développement du tourisme.

Tout d'abord, les particularités de la population et les caractéristiques de l'immigration, ainsi que l'économie globale et le tourisme, ont été analysés pour l'île de Vis et la petite île avoisinante de Bisevo. Ensuite, les objectifs et les intérêts du développement touristique de Vis ont été analysés, et les scénarios possibles de ce développement ont été évalués.

Dans le cadre du scénario retenu, les ressources de base ont été passées en revue, avec les attraits de l'île de Vis répartis en: climat, côte, mer, arrière-pays, village, attraits naturels, monuments historiques, monuments culturels, capacités d'hébergement, et équipements et attractions particulières. A côté des analyses textuelles, une analyse graphique a également été conduite à partir de cartes topographiques et thématiques, sur lesquelles le plan d'aménagement du territoire de Vis a été reporté pour illustrer la situation actuelle de l'aménagement du territoire, l'habitat et les infrastructures, ainsi que les orientations de la planification pour les vingt prochaines années. De même, l'ensemble des ressources de base pour le tourisme ont été cartographiées, ainsi que leur analyse qui a conduit à la conception du modèle territorialisé du tourisme de l'île de Vis.

Le modèle territorialisé de l'île de Vis montre certaines caractéristiques (géographiques, démographiques, économiques, urbano-rurales et socio-culturelles) qui ont déterminé les règles selon lesquelles l'île sera organisée et développée. Les grandes baies, naturellement protégées, situées

à l'est et l'ouest de l'île, ont déterminé les deux pôles urbains, la ville de Vis à l'est et la ville de Komiza à l'ouest. Ces villes sont reliées avec une route traversant une zone montagneuse non habitée. Au sud de cet axe, toujours dans l'arrière-pays, on trouve une zone agricole de vignobles, de champs, de vergers et d'oliveraies, et six agglomérations rurales. Dans le nord et le sud de l'île, on rencontre deux villages de pêcheurs: Okljucna au nord et Rukavac-Brguljac au sud.

Une partie de la côte de l'île de Vis, à l'écart des deux villes et des deux villages, est couverte par une bande forestière bien préservée, large de 1 à 3 km, avec une frange côtière également préservée. L'île voisine de Bisevo a une agglomération rurale dans son centre, entourée de terres agricoles, et le long de la côte, les forêts et les rivages ont été bien préservés. Avec le retrait de la Marine de la baie de Vis, de grands potentiels pour le développement du tourisme nautique ont été mis à disposition. Jusqu'à maintenant, le tourisme ne s'est développé qu'à Vis et à Komiza, avec des hôtels et des chambres à louer. Un nombre significatif de maisons de vacances ne peuvent être trouvées que dans la zone du village de pêcheurs au sud de l'île. Dans les zones rurales, il n'y a eu aucun développement du tourisme. On estime qu'à Vis, à Komiza et dans les villages, il y a approximativement 500 maisons abandonnées et/ou inhabitées qui, moyennant des adaptations, pourraient offrir 2 000 lits touristiques supplémentaires.

Le modèle territorialisé du tourisme a servi à l'évaluation de la capacité d'accueil pour le développement touristique à Vis. En parallèle, une analyse a été conduite sur la capacité physique (nombre de baigneurs), la capacité socio-culturelle (rapport entre le nombre de touristes et la taille de la population locale), la capacité démographique (nombres de travailleurs nécessaires et de travailleurs disponibles pour le tourisme) et sur la capacité environnementale (qualité de l'expérience touristique vécue). Ceci a conduit à une proposition pour le nombre et la structure des capacités d'hébergement, qui soient en rapport avec tous les utilisateurs des ressources touristiques globales de l'île (capacité d'accueil).

### **Problèmes et dilemmes**

Le plus grand problème est venu du statut et des souhaits de l'armée de l'ex-Yougoslavie (qui n'étaient que partiellement définis à l'époque), ainsi que de la question de l'ouverture à venir de l'île de Vis à ses voisins adriatiques et méditerranéens. Il a finalement été décidé de considérer la solution optimale au regard de l'accessibilité pour l'utilisation de toutes les ressources touristiques, et d'une ouverture complète sur la Méditerranée, surtout avec la côte italienne contiguë et le développement du tourisme nautique.

Une autre question s'est penchée sur la possibilité d'abandonner complètement le tourisme de masse à Vis. De fait, Vis est trop petite et ses caractéristiques sont trop spécifiques pour permettre l'accueil d'un tourisme de masse, en plus de catégories plus élevées, et même les plus élevées, de la demande touristique.

Enfin, le renoncement à la construction de nouvelles capacités en faveur des bâtiments existants mais non utilisés pour obtenir 2 000 lits touristiques supplémentaires, ainsi que la transformation de toute la bande côtière non bâtie en réserve écologiste pour le loisir des touristes, dans laquelle il n'aurait plus été permis de construire des hébergements ou des logements pour la population locale (excepté les équipements nécessaires de loisir: cabines, douches, toilettes, cafés, restaurants et location de bateaux), ont constitué une solution intéressante des points de vue écologique, architectural et économique, qui cependant pouvait rencontrer une certaine opposition dans la population locale.

### **Résultats de l'ECA**

Le principal résultat de l'étude a été le modèle territorialisé du tourisme pour Vis (annexe I-C) dont il n'y avait plus qu'à vérifier les principes, mathématiquement et à-posteriori, pour ce qui concernait le nombre et la structure des capacités d'hébergement (annexe I-A) et le nombre et la répartition des utilisateurs des ressources touristiques globales de l'île (annexe I-B), puisque leurs valeurs ont été prévues à-priori, simultanément avec la préparation du modèle territorial.

Dans le modèle territorial, l'île a été partagée en cinq territoires:

- la zone urbaine (villes de Vis et de Komiza);
- la zone rurale (plaine agricole avec les 6 villages);
- les zones maritimes et de pêche (autour des 2 villages de pêcheurs);
- la zone montagneuse (entre 300 et 700 m au-dessus du niveau de la mer);
- et les réserves écologiques (régions résiduelles en bord de mer).

Le modèle territorial donne également le nombre et la structure des capacités d'hébergement situées dans les agglomérations, qui sont réparties dans les hôtels, les appartements en résidences, les maisons privées, les ports de plaisance et le tourisme rural.

Pour pouvoir comprendre le modèle territorial et les résultats de l'évaluation, il convient de consulter les tableaux des annexes I-A et I-B, qui indiquent les capacités d'hébergement et le nombre d'utilisateurs des ressources touristiques. Il est intéressant de constater qu'après la détermination de la capacité d'accueil touristique de Vis, 65% des plages restaient non utilisées. Ceci signifie que d'autres éléments de la capacité d'accueil de Vis pour le développement du tourisme ont pesé plus que les composantes physiques.

Le plan d'aménagement du territoire de la municipalité de Vis a produit les résultats concernant la capacité physique des plages qui atteint un nombre de 14 000 baigneurs. Diminué des aspirations à la baignade de la population locale, des ouvriers saisonniers et des visiteurs du week-end, le nombre acceptable de touristes qui pourraient venir sur l'île de Vis en premier lieu pour se baigner et prendre un bain de soleil s'élèverait donc à 10 000.

Avec le respect maximal des règles du développement passé de l'île d'une part, et les tendances de la demande touristique au niveau mondial d'autre part, l'île de Vis peut cibler une catégorie très élevée dans le marché touristique. Une approche locale strictement anti-saturation et écologique apparaît comme optimale pour la sélection du scénario du futur développement touristique de l'île.

Les principes en seront:

- en dehors des agglomérations existantes, la côte ne sera pas urbanisée, et la frange maritime ne sera pas élargie;
- de grandes et nouvelles capacités d'hébergement ne seront pas construites;
- toutes les maisons et appartements abandonnés seront réutilisés à des fins touristiques;
- des équipements nautiques appropriés seront construits dans le port de Vis;
- des activités dans les régions rurales seront encouragées;
- toutes les attractions touristiques seront utilisées;
- la population active sera retenue dans l'île;
- la main d'oeuvre saisonnière sera réduite au minimum;
- et la production agricole sera adaptée au développement touristique.

En conséquence, les recommandations suivantes ont été proposées:

- les capacités hôtelières ne devraient pas être considérablement augmentées (potentiel de 700 places);
- la plupart des capacités d'hébergement devraient être sous forme de résidences de vacances et d'appartements (potentiel de 2 000 places);
- les bateaux de touristes pourraient être accueillis dans deux types de marinas: celles traditionnelles avec hébergement des touristes à bord de leurs bateaux, et celles proposant un hébergement dans des constructions à proximité des postes de mouillage (potentiel de 1 800 places);
- chez les habitants, les touristes pourraient occuper l'espace vital excédentaire, à Vis, à Komiza et dans les deux villages de pêcheurs (potentiel de 900 places);
- et on estime que le tourisme rural peut également héberger un petit nombre de touristes (potentiel de 100 personnes).

Les principes précités et la capacité estimée à 4 900 touristes montrent de façon évidente que, pour l'île de Vis, les critères suivants ont prévalu sur la capacité physique (capacité potentielle de 10 000 touristes):

- la qualité de l'environnement (expérience touristique de haute qualité);
- les critères écologiques (préservation de l'éco-système de l'île);
- les critères économiques (investissements relativement modestes en comparaison avec les prix qu'un tel produit touristique peut atteindre sur le marché mondial);
- et les critères socio-culturels (permettant le rapport le plus favorable possible entre la taille de la population locale et le nombre total des touristes et de la main d'oeuvre saisonnière).

La confirmation définitive d'une telle programmation du développement et des capacités socio-culturelles de l'île a été obtenue en calculant la main d'oeuvre nécessaire, qui est de 945 personnes

pendant la haute saison: 750 peuvent être recrutées dans la population locale et le reste (200 personnes) doivent être spécialement employées comme ouvriers saisonniers.

### Enseignements tirés

En dépit de l'applicabilité universelle de la procédure globale, lors de l'élaboration d'une ECA, on doit bien garder à l'esprit que chaque île constitue une entité particulière dont les règles de développement touristique sont difficiles à découvrir. Pour cela, une visite détaillée sur le terrain et plusieurs rencontres avec la population locale sont indispensables pour identifier les ressources de base de la zone étudiée.

## **Annexe I - A: Nombre et structure suggérés pour les capacités d'hébergement**

| LOCALITE                        |   | TYPE   |            |                     |                             |                | Total |
|---------------------------------|---|--------|------------|---------------------|-----------------------------|----------------|-------|
|                                 |   | Hôtels | Résidences | Ports de plaisance* | Hébergement chez l'habitant | Tourisme rural |       |
| VIS                             | U | 175    | 140        | 400                 | 300                         | -              | 2 400 |
|                                 | P | 350    | 560        | 1200                | 300                         | -              |       |
| KOMIZA                          | U | 175    | 240        | -                   | 300                         | -              | -     |
|                                 | P | 350    | 960        | -                   | 300                         | -              | 1 610 |
| RUKAVAC BRGULJAC                | U | -      | -          | -                   | 200                         |                | -     |
|                                 | P | -      | -          | -                   | 200                         |                | 200   |
| OKLJUCNA                        | U | -      | 10         | -                   | -                           | -              | -     |
|                                 | P | -      | 40         | -                   | -                           | -              | 40    |
| VILLAGES                        | U | -      | 110        | -                   | 100                         | 10             | -     |
|                                 | P | -      | 440        | -                   | 100                         | 100            | 640   |
| <b>TOTAL DES UNITES</b>         |   | 350    | 500        | 400                 | 900                         | 10             | -     |
| <b>TOTAL DES PERSONNES</b>      |   | 700    | 2 000      | 1 200               | 900                         | 100            | 4 900 |
| <b>COEFFICIENT DE PERSONNEL</b> |   | 0,7    | 0,8        | 0,5                 | 0,1                         | 1,0            | -     |
| <b>TOTAL DU PERSONNEL</b>       |   | 245    | 400        | 200                 | 90                          | 10             | 945   |

\* Ports de plaisance:

- a) Hôtel-marina (en séjour + charter): 200 postes de mouillage, 150 chambres personnel (avec un coefficient de 0,8): 160 employés
- b) Ports de plaisance (transit + charter): 200 postes de mouillage personnel (avec un coefficient de 0,2): 40 employés

## Annexe I - B: Nombre et répartition suggérés des utilisateurs des ressources touristiques globales de l'île (capacité d'accueil)

### LE NOMBRE MAXIMAL DE PERSONNES EN SAISON HAUTE

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| HABITANTS PERMANENTS     | 5 000         |
| OUVRIERS SAISONNIERS     | 200           |
| EXCURSIONNISTES          | 500           |
| HABITANTS NON PERMANENTS | 1 500         |
| TOURISTES EN SEJOUR      | 4 900         |
| <b>TOTAL</b>             | <b>12 100</b> |

### RATIO GLOBAL DES HABITANTS ET DES VISITEURS

$$\text{HABITANTS/VISITEURS} = 5\ 000 / 7\ 100 = 1 / 1,4$$

### EMPLOYES DANS LE TOURISME

|              |            |
|--------------|------------|
| LOCAUX       | 745        |
| SAISONNIERS  | 200        |
| <b>TOTAL</b> | <b>945</b> |

### UTILISATION DES PLAGES

POTENTIEL DES PLAGES (avec le coefficient de simultanéité): 14 000 clients

#### VARIANTE DE TOURISME BALNÉAIRE DE MASSE

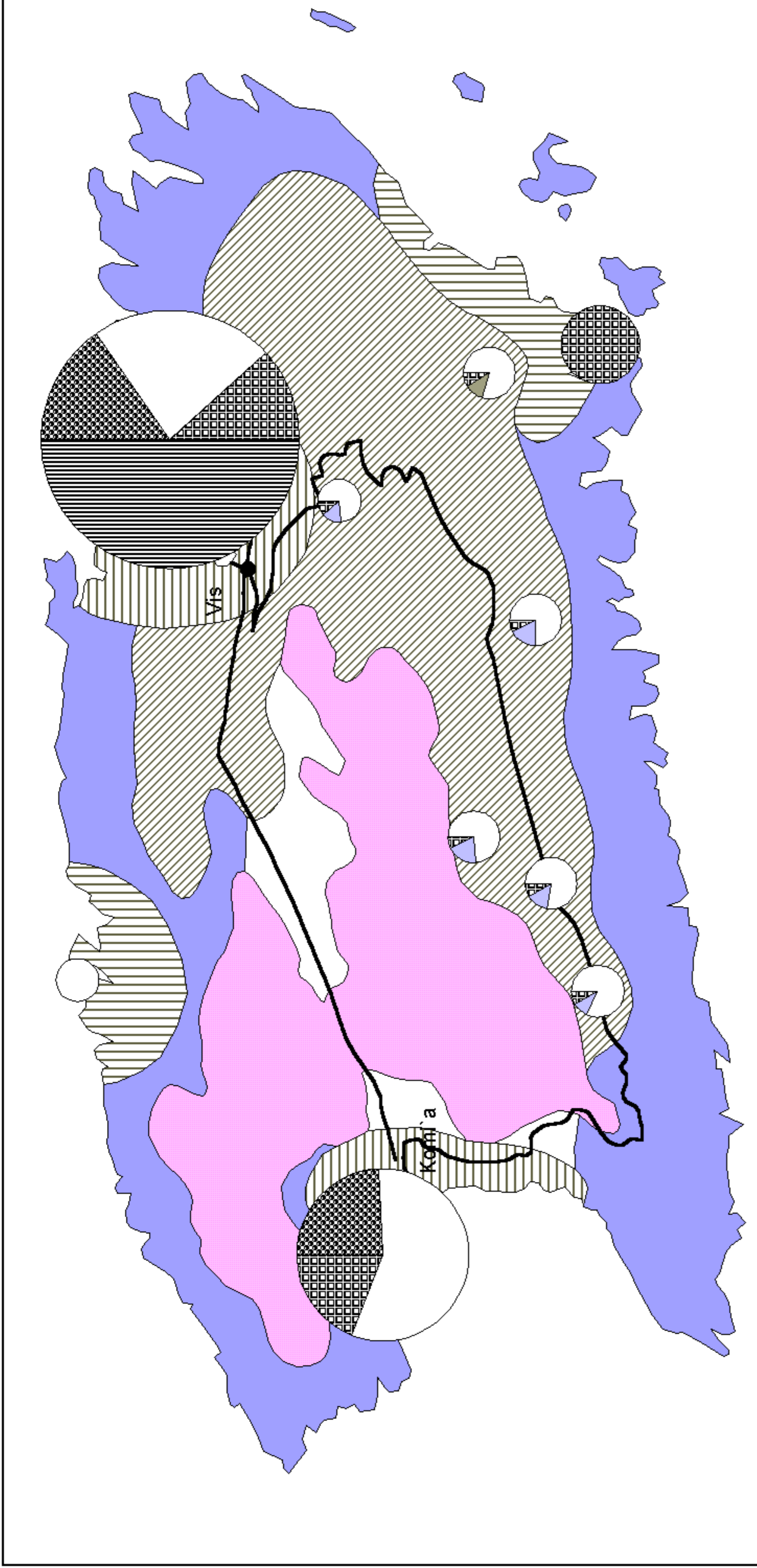
|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| HABITANTS ET VISITEURS DU WEEKEND | 3 000        |
| EXCURSIONNISTES                   | 500          |
| HABITANTS NON PERMANENTS          | 1 500        |
| TOURISTES EN SEJOUR               | 4 900        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>9 900</b> |

Potentiel de plages non utilisé:  $14\ 000 - 9\ 900 = 4\ 100 = 30\%$

#### VARIANTE SOUHAITABLE DE TOURISME

Le temps passé sur la plage a décru de 50% à la faveur d'autres activités, ce qui induit 4 950 de clients en même temps.

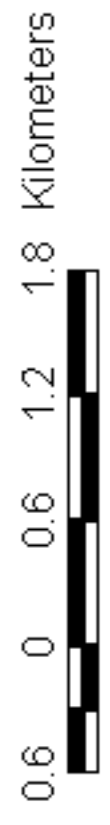
Potentiel de plages non utilisé:  $14\ 000 - 4\ 950 = 9\ 050 = 65\%$



Annexe I C: Evaluation-pilote de la capacité d'accueil de l'île de Vis  
**MODELE DE TOURISME TERRITORIAL**

- Territoires**
- Zone urbaine
  - Zone rurale
  - Zones maritimes/de pêche
  - Zones montagneuses
  - Réserves écologiques

- Hébergement**
- Hôtel
  - Résidences / Appartements
  - Hébergement chez les habitants
  - Marina / Port de plaisance
  - Tourisme rural



## **Annexe II**

### **EVALUATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DE LA PARTIE CENTRE-EST DE L'ILE DE RHODES (GRECE)**

Comme dans le cas de l'île de Vis, l'étude d'ECA de la partie centre-est de l'île de Rhodes a été une étude pilote, mais la situation y était bien différente. L'objet de la recherche a juste été une partie d'une grande île dont la surface totale est de 1.398 km<sup>2</sup> et la population de 100.686 habitants en 1991. La partie centre-ouest de l'île, concernée par l'étude d'ECA, a une surface de 400 km<sup>2</sup> et une population de 18 503 habitants en 1991.

L'île de Rhodes est caractérisée par une très forte influence du tourisme: plus de 40% de la population active est employée dans le tourisme, la restauration et les transports. Parmi la population active restante, 14% est employée dans l'agriculture, le commerce et le secteur public, 9% dans la construction, et seulement 8% dans l'industrie et l'exploitation minière. Il y a une concentration considérable de la population et des activités économiques dans le nord de l'île, autour de la capitale - la ville de Rhodes - avec une tendance à s'étendre vers le sud.

Comme l'extension vers l'ouest est limitée par le terrain escarpé, la seule direction possible est le long de la côte orientale de l'île, c'est-à-dire à travers de la partie centre-est qui est l'objet de l'étude. Le sud éloigné de l'île et l'arrière-pays sont encore relativement peu peuplés et non détériorés par le tourisme; il y a une tendance à les préserver en l'état. Il faut aussi indiquer que certaines parties de l'île rencontrent des problèmes d'approvisionnement en eau potable et de risque d'incendies de forêt.

Le tourisme dans l'île est très développé et des problèmes de saturation se manifestent déjà dans le nord. Cette région est l'exemple typique d'un développement touristique qui depuis vingt ans cause de nombreuses évolutions écologiques et des changements dans les structures économiques et sociales. Suite à l'interdiction de construire dans cette partie saturée de l'île, toutes les activités touristiques s'orientent maintenant vers la partie centre-est de Rhodes, surtout vers la zone côtière entre les agglomérations d'Afandou et de Lindos.

#### **Description de la procédure suivie**

La procédure entière a été en harmonie avec le concept retenu d'ECA qui consiste en un calcul de plusieurs composantes de l'ECA et qui conserve le seuil le plus bas. Comme dans le cas de l'île de Vis, ont été ici vérifiés les principes méthodologiques avancés par le PAP pour l'évaluation de la capacité d'accueil. Les recherches et l'élaboration de la première version de l'étude ont duré quatre mois et ont été réalisés durant la deuxième moitié de l'année 1992.

Le concept théorique de la capacité d'accueil a été appliqué dans le but de déterminer le nombre maximal de touristes pouvant simultanément visiter une destination sans provoquer une dégradation inacceptable de l'environnement physique, écologique et socio-culturel, ou bien une baisse inacceptable de la qualité de l'expérience touristique vécue (satisfaction) par les visiteurs. Ce paramètre est d'une importance particulière, du fait que toute l'économie de l'île de Rhodes est basée sur le développement du tourisme et que, due aux effets négatifs de la saturation dans la partie de l'île la plus développée touristiquement, les effets économiques du tourisme ont déjà commencé à diminuer, à cause de la satisfaction en réduction des visiteurs.

Pour commencer, le profil touristique de l'île de Rhodes a été analysé, avec une attention particulière portée sur la tendance de la construction d'hébergements et sur les variations du nombre total de visiteurs et de nuitées. L'analyse s'est ensuite portée sur le rôle et la contribution du tourisme à l'économie de Rhodes, notamment la structure de la population, l'emploi et le revenu par secteurs et par entités géographiques de l'île (les zones nord-est, nord, centre-est, ouest et sud). Pour finir, les effets écologiques du développement intensif du tourisme ont été analysés des points de vue physico-écologique, économique et socio-culturel.

L'analyse a tenu compte des problèmes très complexes du développement touristique à Rhodes, dans son ensemble et dans ses régions individualisées. Une zone principale et une zone secondaire de saturation touristique ont été identifiées comme les plus atteintes. La zone principale de saturation touristique couvre la région entourant la ville de Rhodes, et s'étend vers l'agglomération de Kremasti à l'est et le long de la côte orientale vers la baie de Faliraki au sud. La zone secondaire de saturation

touristique concerne la ville de Lindos et ses environs immédiats sur la côte orientale. La zone centre-est étudiée étant située exactement entre ces deux zones saturées, il était logique de vouloir prévenir l'application du concept, évidemment nocif, du développement libre, qui est à l'origine de la saturation.

La bande côtière dans la partie orientale de l'île, de Lindos à la baie de Plimiri, a été désignée comme zone de développement futur, tandis que toute la côte ouest, de Kremasi jusqu'au point méridional le plus éloigné, avec la péninsule de Prasonission, une protection stricte a été envisagée. Ces options s'imposent par les conditions géographiques (côte plus escarpée) et les caractéristiques écologiques. La protection devrait également englober l'arrière-pays: comme pour la côte occidentale, pour l'arrière-pays de l'île, on a envisagé des visites d'un jour presque exclusivement, avec un très faible nombre d'hébergements de type familial.

Les possibilités de développement touristique dans l'île ont été examinées à travers un certain nombre de scénarios, en prêtant une attention particulière aux instruments couramment utilisés dans l'aménagement du territoire. Il s'agit du cadre réglementaire de la planification territoriale, des plans détaillés et des réglementations concernant la croissance du tourisme.

C'est à ce moment-là des réflexions sur l'évolution de l'île, qu'est intervenue l'évaluation de la capacité d'accueil pour la partie centre-est de l'île de Rhodes. Elle a été réalisée à travers une analyse du rôle de cette zone dans le développement touristique de l'île entière, une analyse de l'occupation du sol dans cette partie de l'île, et à travers les principaux modèles de développement touristique. Une analyse détaillée des ressources de base de la partie centre-est de l'île a été conduite, un programme de développement a été produit avec une distribution territoriale proposée des capacités touristiques par zones, et enfin, la capacité d'accueil a été déterminée.

### **Problèmes et dilemmes**

Le problème et dilemme majeur rencontré dans la partie centre-est de Rhodes était de concilier deux aspirations de développement diamétralement opposées. D'une part, il y avait une forte pression de la part des investisseurs pour permettre un développement intensif, voire libre, du tourisme dans cette zone, semblable à celui de la zone saturée du nord. D'autre part, il y avait des aspirations à placer cette zone sous un stricte régime de protection ou, au moins, à limiter considérablement toute construction nouvelle.

Comme les éléments physiques de la capacité d'accueil permettaient un nouveau développement relativement fort, les analyses de la situation économique et socio-démographique ont conduit à la conclusion qu'il n'existait pas d'obstacles au développement touristique dans cette zone, mais que celui-ci ne devait pas être mis en oeuvre de la même manière que dans la zone nord. En conséquence, il a été élaboré un plan de développement par localités individualisées envisageant, en plus des 14 000 lits existants, la construction de 12 000 lits supplémentaires d'ici l'an 2000, puis encore 4 000 lits d'ici l'an 2010, atteignant alors la limite supérieure de la capacité d'accueil. Il a été conclu que toute construction supplémentaire constituerait alors une menace pour le développement touristique dans l'île dans son ensemble, comme c'est déjà le cas dans la zone nord, en perte de compétitivité à cause de sa saturation touristique.

Par ailleurs, il a été conclu qu'une limitation drastique du développement serait également défavorable, du fait qu'elle entraverait le développement touristique et le développement global de l'île, et ainsi irait à l'encontre de l'intérêt des investisseurs, de la population locale et des organes politiques. Par contre, un développement contrôlé de la zone centre-est permettra une protection plus efficace des zones ouest et sud de l'île, pour lesquelles un régime de protection officielle est envisagé.

### **Résultats de l'ECA**

Les résultats de l'étude ont été présentés dans des conclusions et recommandations qui prévoient la construction de nouvelles capacités, en plus de celles existantes, définies par des zones plus petites comme suit:



| Zones cibles          | Lits existants | Lits supplémentaires |              |
|-----------------------|----------------|----------------------|--------------|
|                       |                | 2000                 | 2010         |
| 1. Ladiko             | 550            | 450                  | -            |
| 2. Afandou - Kolymbia | 5 850          | 3 000                | 1 100        |
| 3. Archangelos        | 1 000          | 550                  | -            |
| 4. Charaki            | 1 000          | 500                  | -            |
| 5. Kalathos - Vlichia | 1 700          | 5000                 | 2 000        |
| 6. Lindos             | 2 000          | -                    | -            |
| 7. Pefki - Lardos     | 1 900          | 2 500                | 900          |
| <b>TOTAL</b>          | <b>14 000</b>  | <b>12 000</b>        | <b>4 000</b> |

On peut donc conclure que la capacité maximale d'accueil en période de pointe de l'année 2010 sera de 30 000 touristes. Comme dans le cas de l'île de Vis, cette valeur est bien inférieure à la capacité physique d'accueil qui, pour l'aire de baignade dans la partie centre-est de Rhodes s'élève à 73 400 baigneurs. La valeur programmée est également plus petite que la capacité écologique d'accueil qui a été estimée à 57 000 visiteurs en période de pointe.

Dans le cas de la zone centre-est, comme pour l'île de Rhodes toute entière, ni les paramètres socio-démographiques ni les paramètres socio-culturels ne constituent un facteur limitant au développement, grâce au fait que la population locale s'est entièrement adaptée à vivre du tourisme et acceptent la main d'oeuvre importée. La décision de recommander la limitation des capacités nouvelles à 16 000 lits, dans un proche avenir, s'appuie sur des indicateurs économiques, comme la baisse des prix du tourisme induite par la diminution de la satisfaction des visiteurs. Cette diminution est due à la saturation touristique de la zone voisine du nord et la dégradation associée de l'environnement. Cette dégradation est provoquée entre autres par les constructions inappropriées et les nombreux incendies de forêts aux effets catastrophiques, faute de protection adéquate.

Concrètement, le prix réalisé de 30-50 US\$ par nuit réduit considérablement les effets économiques positifs du développement touristique, et une simulation a été calculée en prenant des niveaux analogues pour les prix de la zone centre-est pour la situation où des capacités d'hébergement plus importantes étaient construites. En même temps, même si moins de 16.000 lits nouveaux étaient construits, il ne serait pas possible d'atteindre des prix de nuitée touristiques nettement plus élevés, car la proximité du tourisme de masse dans la zone voisine du nord ne permet pas le développement d'autres zones de Rhodes en tant que destinations exclusives.

La valeur de la capacité d'accueil ainsi déterminée a été ensuite, au sein de l'étude, détaillée par types d'hébergement et d'unités individuelles plus petites, et les cartes correspondantes ont également été établies. Il a été particulièrement souligné que cette zone et l'île de Rhodes toute entière nécessitent l'élaboration d'un plan directeur de développement touristique, et que les autorités locales et régionales devraient identifier les Zones de Développement Contrôlé selon les réglementations en vigueur en Grèce.

Il a été recommandé que des mesures spéciales soient prises pour stimuler la restructuration de l'offre touristique vers une qualité plus élevée en proposant des équipements supplémentaires de sports, de loisir et autres. L'intention de l'étude a été soulignée, de servir d'outil de planification et de gestion pour la zone centre-est, mais aussi pour d'autres parties de l'île. Concrètement, sur la base des conclusions et recommandations de l'étude, il est possible de tracer les directions majeures du développement touristique d'autres régions de l'île, l'étude pouvant ainsi servir de premier pas vers la restructuration du tourisme dans l'île toute entière.

### **Enseignements tirés**

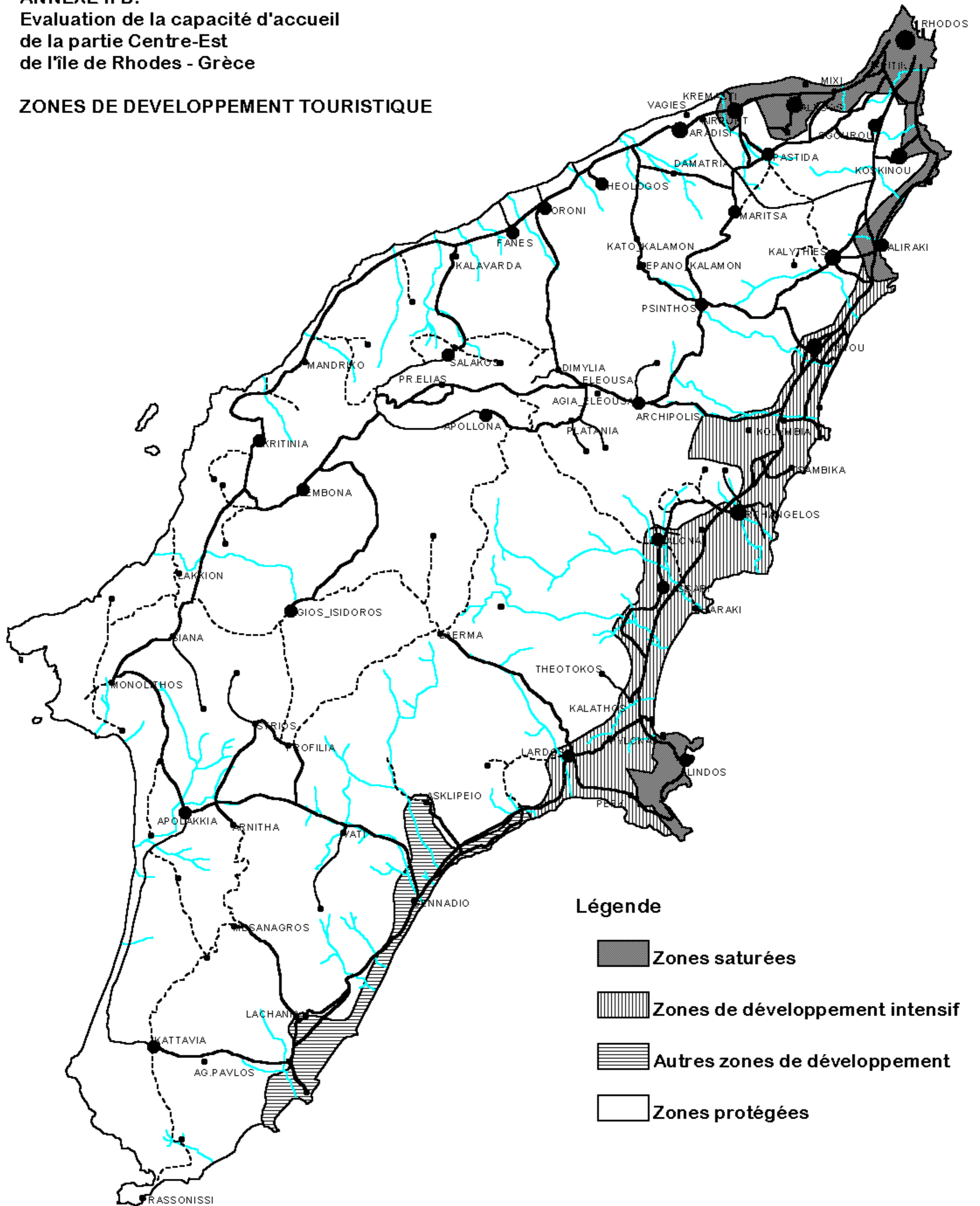
Comme dans le cas de l'île de Vis, cet exemple prouve également que, malgré la nature universelle de la procédure de l'ECA, chaque région méditerranéenne exige une approche spécifique, c'est-à-dire celle qui est spécialement adaptée aux conditions locales. Les recherches sur le terrain et les entrevues avec la population locale et les décideurs ont fourni des informations qui ont conduit à la détermination de l'ECA pour la zone centre-est de l'île de Rhodes. Cette île se révèle considérablement différente d'autres zones insulaires ayant des caractéristiques physiques et même démographiques analogues.

**Annexe II - A: Cadre réaliste de développement touristique pour la partie centre-est de l'île de Rhodes (capacité d'accueil globale)**



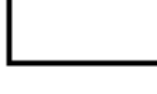
| <b>Contraintes</b>                          | <b>1992</b> | <b>2000</b> | <b>2010</b> |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Population                                  | 20 000      | 25 000      | 33 400      |
| Main d'oeuvre locale                        | 6 800       | 9 200       | 11 700      |
| Main d'oeuvre migratoire (i)                | -           | 1 300       | 500         |
| Main d'oeuvre migratoire (ii)               | -           | 3 300       | 6 300       |
| <b>Scénario I</b>                           | <b>1992</b> | <b>2000</b> | <b>2010</b> |
| Nombre de lits                              | 13 500      | 21 000      | 25 000      |
| Nombre de nuitées (en milliers)             | 3 600       | 6 020       | 7 300       |
| Nombre d'arrivées (en milliers)             | 400         | 670         | 811         |
| Recettes du tourisme (en millions US\$)     | 144         | 391         | 584         |
| Résidents/touristes                         | 0,67        | 0,82        | 0,95        |
| Dépense moyenne touristique par jour (US\$) | 50          | 65          | 80          |
| <b>Scénario II</b>                          | <b>1992</b> | <b>2000</b> | <b>2010</b> |
| Nombre de lits                              | 13 500      | 25 000      | 36 000      |
| Nombre de nuitées (en milliers)             | 3 600       | 6 844       | 10 250      |
| Nombre d'arrivées (en milliers)             | 400         | 760         | 1 138       |
| Recettes du tourisme (en millions US\$)     | 144         | 410         | 717         |
| Résidents/touristes                         | 0,67        | 0,97        | 1,08        |
| Dépense moyenne touristique par jour (US\$) | 50          | 60          | 70          |

**ANNEXE II B:**  
**Evaluation de la capacité d'accueil**  
**de la partie Centre-Est**  
**de l'île de Rhodes - Grèce**

**ZONES DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**



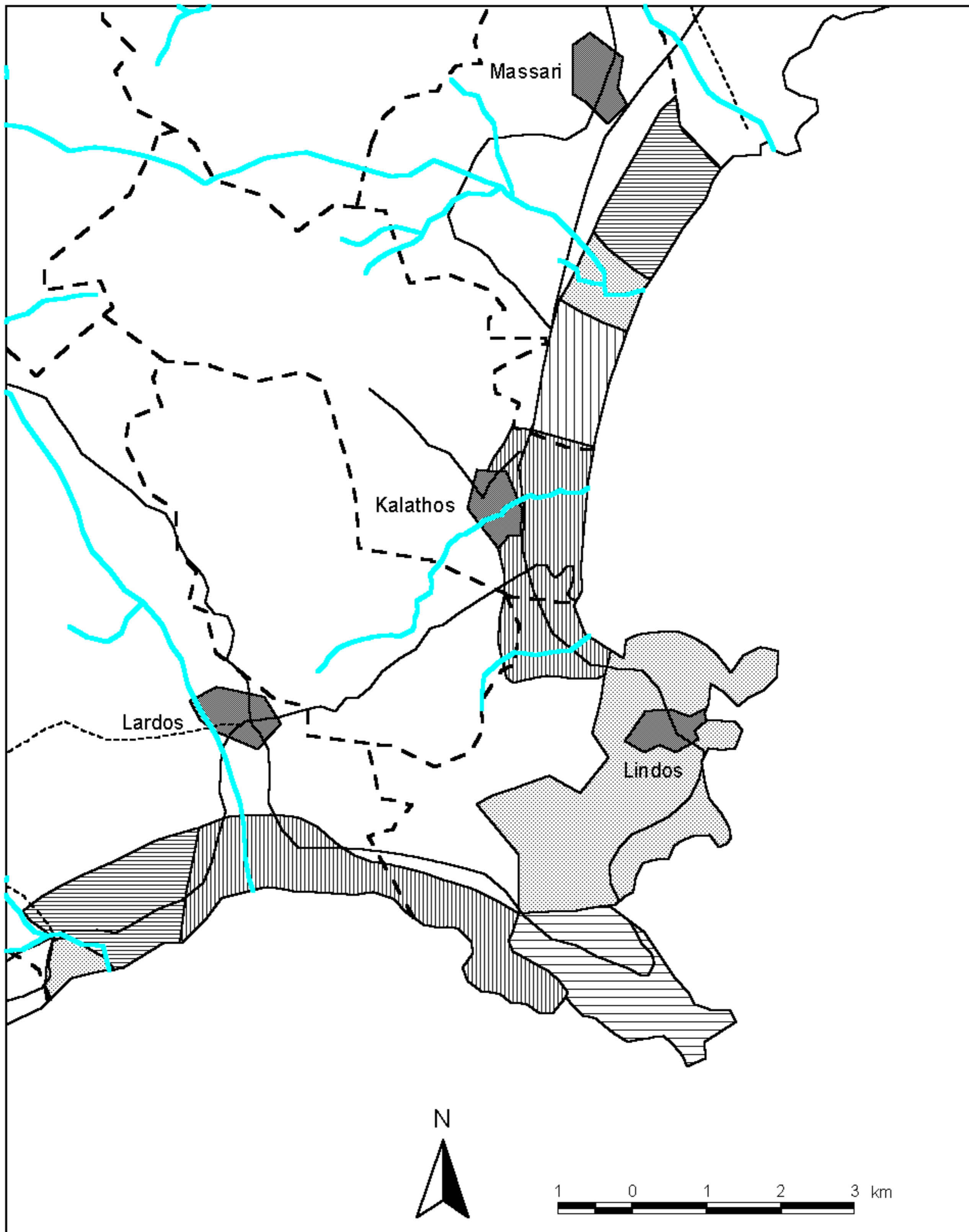
**Légende**

-  Zones saturées
-  Zones de développement intensif
-  Autres zones de développement
-  Zones protégées




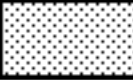



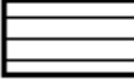



**ANNEXE II C:**  
**Evaluation de la capacité d'accueil**  
**de la partie Centre-Est**  
**de l'île de Rhodes - Grèce**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**  
**DE LA PARTIE CENTRE-EST DE RHODES**



**Légende**

- |  |   |  |
|--|---|--|
|  Agglomérations               |  Protégé contre le développement touristique   |  Courants                               |
|  Aires protégées              |  Sports et récréations (golf et centre aérien) |  Frontière de municipalité/collectivité |
|  Aires de station touristique |  Aire de beauté naturelle exceptionnelle       |  Routes                                 |

## BIBLIOGRAPHIE

Baud-Bovy, M., and F. Lawson. 1977. *Tourism and recreational development*. The Architectural Press, Ltd., London.

CAR/PAP, 1989. *Orientations pour une approche environnementale à la planification et à la gestion du développement touristique dans les zones côtières méditerranéennes*. CAR/PAP, Split.

CAR/PAP, 1995. *Directives concernant la gestion intégrée des régions littorales*. CAR/PAP, Split.

Institute of Tourism, 1990. *Project of the Brioni National Park*. Institute of Tourism, Zagreb.

Mill, R.C., Morrison, A.M. 1985. *The Tourism System*. Prentice-Hall International, New Jersey.

PAP/RAC, 1990. *Methodological Framework for Assessing Tourism Carrying Capacity in Mediterranean Coastal Zones*. PAP/RAC, Split.

PAP/RAC, 1991. *Carrying Capacity Assessment for tourism Activities in the Island of Vis*. PAP/RAC, Split.

PAP/RAC. 1992. *Carrying Capacity Assessment of the Central-Eastern Part of the Island of Rhodes*. PAP/RAC, Split.

United Nations, 1992. *Report of the United Nations Conference on Environment and Development*, United Nations, New York.

World Tourism Organization. 1981. *Saturation of Tourist Destinations: Report of the Secretary General*. Madrid.

World Tourism Organization. 1985. *The State's Role in Promoting Culture as a Factor of Tourist Development and the proper Use and Exploitation of the Natural Heritage of Sites and Monuments of Tourism: Report of the Secretary general on the general programme of work for the period 1984-1985*. Madrid.

World Tourism Organization, 1993. *Sustainable Tourism Development: Guide for Local Planners*. WTO, Madrid.

Le Programme d'Actions Prioritaires (PAP), réalisé par le Centre d'Activités Régionales (CAR), à Split, Croatie, fait partie du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Bien que le PAP agisse comme un des centres du PAM depuis 1978, il est une institution nationale disposant du budget et du mandat d'effectuer un certain nombre d'activités du PAM dans les zones côtières du bassin méditerranéen.

Le PAP est une organisation centrée sur l'action, dont l'objectif principal est la mise en oeuvre d'activités pratiques, susceptibles de donner des résultats immédiats et de contribuer à la protection et l'amélioration de l'environnement méditerranéen, et au renforcement des capacités nationales et locales de gestion intégrée des zones côtières. Le PAP collabore avec un grand nombre d'organismes de l'ONU (PNUE, FAO, OMI, UNESCO, COI, OMS, AIEA, OMT, PNUD), d'institutions financières (Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement), d'autres organisations internationales (Union Européenne, Conseil de l'Europe, UICN, etc.), d'institutions internationales et de compagnies-conseils.

Pour plus d'informations sur le PAP, veuillez vous adresser au:

**Centre d'Activités Régionales du Programme  
d'Actions Prioritaires**

**(PAP/CAR)**

**Kraj sv. Ivana 11, HR-21000 Split, Croatie**

**Tél: +385 21 343499/591171,**

**Fax: +385 21 361677**

**E-mail: [pap@gradst.hr](mailto:pap@gradst.hr)**

**URL: <http://www.pap-thecoastcentre.org>**